

ÉTUDE CRITIQUE
DES
TAPES
DES COTES DE FRANCE

PAR

M. ARNOULD LOCARD

Vice-Président de la Société malacologique de France

Au dire de bien des naturalistes, il n'est pas, en malacologie, d'Espèces plus difficiles à bien déterminer que celles qui appartiennent au genre *Tapes*. Il est certain que, dans bien peu de collections publiques ou privées, nous avons rencontré des déterminations logiques, rationnelles, et surtout concordantes, pour les nombreuses formes qui composent ce genre. Et, lorsque l'on consulte les ouvrages traitant des *Venus* ou des *Tapes*, on est plus particulièrement frappé des hésitations, et souvent même des contre-sens qui se se glissent à chaque instant dans les meilleurs de ces travaux.

Frappé à juste titre d'un pareil état de choses, nous avons voulu essayer d'y porter remède. Déjà, en écrivant notre *Prodrome de malacologie française*, nous avons pu voir combien il était difficile de mettre d'accord les longues synonymies relevées

chez les auteurs. Revenant aujourd'hui sur cette partie de notre travail, nous croyons être à même, non seulement de rectifier les erreurs qui ont pu s'y glisser, mais encore de le compléter sous bien des rapports.

Si les Espèces linnéennes sont déjà difficiles à bien comprendre, par suite de la trop grande concision de leurs diagnoses et du peu de références synonymiques qui les accompagnent, il était à supposer que Lamarek, déjà plus explicite et plus complet dans ses appréciations, serait d'un grand secours pour une pareille étude. Lamarek, en effet, a signalé environ une douzaine d'Espèces de *Tapes* se rencontrant dans les mers d'Europe. Mais, lorsqu'il s'est agi de bien reconnaître ces Espèces, la question est devenue tout à coup singulièrement complexe. Alors qu'a-t-on fait? Comme à plaisir, on a sabré à travers toutes ces formes, fauchant, sans y prendre garde, les meilleures, sans prendre la peine de leur imposer le moindre contrôle. C'est ainsi que de grands auteurs, comme MM. Hidalgo, Küster, Reeve, Römer, Sowerby, Weinkauff, et bien d'autres, sont arrivés, par de singulières combinaisons synonymiques, à ne plus reconnaître que six ou sept des Espèces de Lamarek.

Il s'agissait donc de savoir qui avait tort ou raison en pareille matière. Une seule chose était à faire : rechercher ces types de Lamarek et les étudier attentivement. C'est précisément ce qu'ont malheureusement oublié de faire bien des personnes, et c'est ce que nous nous félicitons hautement d'avoir

fait. Grâce à l'extrême complaisance de MM. Poirier, de Rochebrune, Jules Mabille, nous avons pris connaissance de tous les types du Muséum de Paris. Avec le gracieux concours de MM. de Loriol et Lunel, nous avons pu étudier à Genève les précieux types religieusement conservés des belles collections de Lamarck et de Delessert.

C'est donc avec une exacte connaissance de cause que nous présentons aujourd'hui ce travail. Nous pouvons dire que presque tous les types des auteurs ont passé par nos mains. S'il était possible d'en faire tout autant pour les autres branches de la Malacologie, que d'erreurs souvent bien grossières on pourrait éviter!

Nous n'entreprendrons pas, dans cette introduction, l'étude critique des nombreux auteurs qui ont écrit sur le genre *Tapes*; cette étude trouvera sa place plus loin, à propos de chaque Espèce. Beaucoup de nos formes étaient déjà figurées; pour ne citer qu'un auteur, rappelons ici que M. Hidalgo, dans son bel ouvrage sur les Mollusques marins d'Espagne, du Portugal et des Baléares, n'a pas figuré moins de 77 individus. Dans nos synonymies, nous avons indiqué les meilleures figurations puisées dans les différentes Iconographies publiées sur ce sujet.

Pour ne pas nous étendre trop loin, nous nous sommes borné à donner, pour chaque Espèce, une description sommaire mais comparative, en ayant soin de la faire suivre de *rapports et différences*. Nous estimons ces données bien suffisantes pour per-

mettre de distinguer facilement chacune de nos Espèces.

Un mot encore, pour une question toute personnelle. Après une longue et attentive étude, nous sommes arrivé à constater la présence de 26 Espèces de *Tapes* sur nos côtes de France, sans compter un nombre considérable de variétés. Comme on le verra, nous avons été condamné, par les règles d'une bonne nomenclature, à changer plusieurs dénominations anciennes faisant double emploi et pouvant donner lieu à de fâcheuses confusions. Mais, en outre, nous avons créé un certain nombre d'Espèces nouvelles. A ceux qu'une pareille manière d'apprécier l'Espèce peut encore surprendre, et qui veulent bien discuter avec nous sans parti pris d'École, nous nous bornerons à exposer les faits suivants, leur laissant le soin de conclure.

Lamarck et Deshayes, nos grands maîtres à nous, citent environ 750 Espèces de Mollusques vivant en Europe. Or, d'après ce que nous avons vu dans la collection de Lamarck, et d'après son propre catalogue, que nous avons eu entre les mains, on peut évaluer à 5 en moyenne le nombre d'échantillons relatifs à chaque Espèce. C'est donc un total de 3.750 sujets qui aurait servi de matériaux d'étude à Lamarck pour écrire cette partie de son grand ouvrage. Doublons même ce chiffre, si l'on veut atteindre les marges extrêmes. Certes, c'est déjà beaucoup pour cette époque. Aujourd'hui, les collections particulières sont souvent moins étendues comme distribution géographique, mais elles comportent un

bien plus grand nombre d'individus, soit d'une même famille, soit d'un même pays. Faut-il avouer que notre seule collection personnelle compte actuellement près de 45.000 échantillons vivants, uniquement de France? et ce ne sont pas, bien entendu, les seuls matériaux dont nous faisons usage pour nos études malacologiques! En présence de tels faits, si nous arrivons à reconnaître aujourd'hui plus de formes distinctes ou d'Espèces que Lamarck ne pouvait le faire, nous accusera-t-on encore d'outrepasser la mesure?

A. GROUPE DU *TAPES DECUSSATUS*

TAPES DECUSSATUS, Linné.

- Venus decussata*, Linné, 1758, *Syst. nat.*, (édit. X), p. 698. — Donovan, 1800, *Brit Shells*, II, pl. LXVII. — Martini et Chemnitz, *Neues Conch. Cab*; — (2^e édit.), p. 179, pl. XXI, fig. 11 et 12.
- *litterata*, Pennant, 1767. *Brit. zool.*, IV, p. 96, pl. LVII, fig. 53.
 - *fusca*, Gmelin, 1789. *Syst. nat.* (édit. XIII), p. 3281, n° 57.
 - *obscura*, Gmelin, 1789. *Loc. cit.*, p. 3289, n° 99.
 - *decussata* (var. 2), Lamarck, 1818, *anim. s. vert.*, V, p. 597; — (2^e édit.), 1835, VI, p. 357.
- Venerupis decussata*, Fleming, 1824. *Brit. anim.*, p. 451.
- Pullastra decussata*, Brown, 1827. *Ill. conch.*,

pl. XIX, fig. 6-7 ; — (2^e édit.), 1845, pl. XXXVII, fig. 5-6.

Tapes decussata, Forbes et Hanley, 1853, *Brit. moll.*, I, p. 379, pl. XXV, fig. 1. — Sowerby, 1859. *Ill. ind.*, pl. IV, fig. 6. — Reeve, 1864. *Conch.*, pl. XI, fig. 57.

— *decussatus*, Jeffreys, 1863-69. *Brit. conch.*, II, p. 359 ; V, p. 185, pl. XXXIX, fig. 7. — Hidalgo, 1870. *Moll. marins*, pl. XLII, fig. 1, 2, 4 à 7.

OBSERVATIONS. — Dans la dixième édition de son *Systema naturæ*, Linné définit ainsi son *Venus decussata* : « *Testa ovata antice angulata decussatim striata* », et lui donne pour habitat l'Océan indien. Avec une pareille sobriété de diagnose, il est bien difficile de savoir exactement, parmi les nombreuses formes que présente la coquille admise par presque tous les naturalistes sous le nom de *Tapes decussatus*, laquelle de ces formes Linné a voulu prendre pour type. La onzième et la douzième éditions n'apportent à cette manière de voir aucune modification.

Gmelin, dans la treizième édition du *Syst. nat.* (1), après avoir retiré cette Espèce de l'Océan indien pour la placer exclusivement dans la mer Méditerranée, donne en synonymie trois références et nous renvoie aux figurations de Gualtieri, Born et Chemnitz, que nous allons examiner.

Gualteri (2) figure deux formes absolument dis-

(1) Gmelin, 1788-93, *Systema naturæ* (édit. XIII), p. 3294, n° 135.

(2) Gualtieri, 1742, *Index Test. Conch.*, pl. LXXXV, fig. E, F, G.

tinctes : la première, fig. E et I, se rapporte à une coquille de taille assez petite, avec la région postérieure (les sommets étant normalement placés à gauche, vers la région antérieure) largement développée dans le sens de la hauteur, et nettement tronquée à son extrémité. La seconde (fig. 1), de taille beaucoup plus forte, est, au contraire, d'un galbe plus allongé, avec cette même région postérieure plus développée dans le sens transversal, arrondie et non tronquée à son extrémité. Ajoutons que ces deux formes vivent dans nos mers et que nous en connaissons des échantillons absolument conformes aux types figurés.

Born, sous le nom de *Venus deflorata* (1), donne la description et la figuration d'une coquille au galbe ovalaire, transversalement allongée (*testa ovata, transversim elongata*) qui n'a rien de tronqué ni d'anguleux, et qui, par conséquent, ne se rapporte nullement à la diagnose de Linné.

Enfin, Chemnitz, dans les Suites de l'ouvrage de Martini (2), représente, au contraire, deux formes, l'une de taille moyenne, l'autre d'une taille plus petite, nettement anguleuses et tronquées, et qui répondent bien à la diagnose linnéenne.

Ainsi donc, d'après les références indiquées par Gmelin, nous sommes en présence de deux formes : l'une ovalaire, allongée, à bords arrondis ; l'autre plus

(1) Born, 1780, *Test. Mus. Cæs. Vindobon.*, pl. v, fig. 2, 3.

(2) Martini et Chemnitz, 1784, *Neues Conch. Cab.*, VII, pl. XLIII, fig. 455, 456. (Ces mêmes dessins sont reproduits dans la 2^e édit., pl. XXI, fig. 11 et 12.)

courte, plus ramassée, nettement tronquée, et partant anguleuse. Cette dernière forme, répondant exactement à la diagnose de Linné, sera pour nous la forme type. C'est, du reste, sur nos côtes, la plus commune et la plus répandue. Dans notre synonymie, nous avons indiqué, après vérification, les principales figurations qui se rapportent sûrement à cette forme. Il conviendrait peut-être d'ajouter à cette synonymie le *Cuneus reticulatus* de Da Costa (1) ; mais la description et la figuration qu'il en donne peuvent s'appliquer aussi bien au type dont nous venons de parler qu'à l'autre forme.

Quant aux *Venus fusca* et *V. obscura* de Gmelin (2), d'après la référence de Lister (3) que donne leur auteur, il est évident qu'elles se rapportent également au *Tapes decussatus*, tel que nous le comprenons.

On remarquera que Lamarek (4), sous le nom de *Venus decussata*, a également réuni les deux formes que nous signalons, tout en les distinguant. Contrairement à Linné, son type est ainsi défini : « *Testa ovata, anterius subangulata* », tandis que sa var. 2 est indiquée « *Testa rhombea, transversim brevior.* » C'est cette dernière forme qui doit évidemment être

(1) Da Costa, 1788, *Hist. nat. Test. Brit.*, p. 202, pl. xiv, fig. 4.

(2) Gmelin, 1788-93, *Syst. nat.* (édit. xiii), p. 3281, et p. 3289, n° 99.

(3) Lister, 1770, *Syn. Meth. Conch.*, pl. ccccxiii, fig. 271. (C'est par erreur, ainsi qu'il est facile de s'en assurer, que Gmelin, à propos du *Venus fusca*, a indiqué la fig. 371 de la pl. ccccxiii; il faut évidemment lire fig. 271, comme pour le *Venus obscura*.)

(4) Lamarek, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 597; — (2^e édit.), VI, p. 35

considérée comme le véritable type. Quant à l'autre forme, elle se rapporte à notre *Tapes extensus* (1).

DESCRIPTION. — D'après ce qui précède, et sans nous étendre davantage sur les caractères d'une diagnose complète, nous dirons en deux mots que le *Tapes decussatus* est une coquille d'un galbe transversalement un peu plus allongé que haut, à contours rhomboïdes; la région antérieure est courte, étroite, arrondie, avec son axe un peu infra-médian; la région postérieure est plus développée, plus haute, nettement tronquée à son extrémité, subanguleuse dans le haut et dans le bas; le test est orné d'un double régime de stries transversales et de stries rayonnantes partant du sommet, ces dernières généralement plus accusées; dans la région antérieure et surtout dans la région postérieure, les mailles formées par l'intersection du double régime des stries sont plus grossières et plus irrégulières; enfin, dans la charnière, les dents sont toujours, dans chaque valve, au nombre de trois, et plus ou moins bifides.

VARIATIONS. — Ainsi défini, le *Tapes decussatus* peut présenter un grand nombre de variations,

(1) Ce qui prouve bien que Lamarek avait parfaitement su distinguer les deux formes qui nous occupent, c'est que, sur une étiquette de sa collection actuellement conservée au musée de Genève, nous lisons la note suivante écrite de sa main : « *Venus decussata*, Montagu; Leach, n° 25; différent de celui de la Méditerranée. » L'échantillon ainsi dénommé est un *Tapes decussatus* tout à fait typique, qui mesure 53 millim. de longueur, sur 40 millim. de hauteur.

comme taille, comme galbe et comme ornementation. Les beaux échantillons atteignent facilement 55 à 60 millim. de longueur sur 38 à 40 millim. de hauteur totale, et même au delà. Suivant les milieux, le galbe est plus ou moins renflé, et la troncature plus ou moins prononcée; tantôt le plan de sectionnement est presque vertical, tantôt il est plus ou moins fortement incliné de gauche à droite. Cette troncature, si caractéristique, est du reste aussi nettement accusée chez les sujets de forte taille que chez les petits individus, chez les adultes que chez les jeunes.

Le mode d'ornementation dû à la disposition des stries est également assez variable chez le type; les stries rayonnantes et les stries transversales sont toujours bien accusées, quoique les premières paraissent encore plus profondément burinées que les secondes. Chez certaines variétés, les stries s'atténuent plus ou moins. Ainsi, nous voyons dans la collection de Lamarck les deux types de sa *var.* 3 qui, tout en conservant un galbe normal, ont les stries transversales plus accusées que les stries rayonnantes; une telle disposition ornementale sert donc ainsi de passage entre le *Tapes decussatus* et le *T. pullaster*.

Quant à la coloration, elle est très rarement monochrome, et passe du jaune très pâle, un peu terreux, au roux foncé ferrugineux ou même violacé. Le plus souvent, le test est parsemé de marbrures ou taches plus foncées que le fond, tantôt confuses, irrégulières, tantôt disposées suivant des zones rayonnantes partant du sommet pour s'épanouir à la périphérie.

tantôt même disposées en zig-zag. M. Hidalgo (1) a figuré plusieurs intéressantes variétés de ce genre que nous retrouvons sur nos côtes.

Nous signalerons donc les variétés suivantes :

Var. *ex forma* : *major*, *minor*, *elongata*, *rhomboides*, *ventricosa*, *depressa*, *curta*, *subdecussata*, etc.

Var. *ex colore* : *albida*, *fulva*, *ferruginea*, *violacea*, *flammulata*, *zonata*, *bizonata*, *quadri-zonata*, *heligmogramma*, etc.

HABITAT. — Très commun ; sur toutes nos côtes.

TAPES EXTENSUS, Locard.

Venus deflorata (non Linné) (2), Born, 1780. *Mus. cæs Vindob.*, p. 68, pl. v, fig. 2-3.

— *florida* (non Lamarck), Poli, 1795. *Test. utr. Sic.*, II, p. 97, pl. XXI, fig. 16-17.

— *decussata* (non Linné), Lamarck, 1818. *Anim. s. vert.*, V, p. 597 ; — (2^e édit.), 1835, VI, p. 356.

Tapes decussatus, Hidalgo, 1870. *Moll. marins*, pl. XLII, fig. 3.

— *extensus*, Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 435 et 595.

OBSERVATIONS. — Nous venons de voir que, dans

(1) Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLII (excl., fig. 3).

(2) Dans cette synonymie, comme dans toutes les autres, nous n'indiquons que les auteurs qui ont écrit postérieurement à la dixième édition de Linné, et qui ont fait comme lui, dans cet ouvrage, usage de la méthode binominale.

les références données par Gmelin pour la *Venus decussata* de Linné, il y avait lieu de distinguer deux formes différentes. Nous avons conservé le nom de *Tapes decussatus* à la forme rhomboïdale ; reste à examiner ce que représente la seconde forme au galbe allongé et non tronqué à son extrémité. Confondue par la plupart des auteurs modernes avec le véritable *Tapes decussatus*, cette forme a été cependant très bien observée par plusieurs auteurs anciens.

Outre la figuration de Gualtieri (1), qui peut à la rigueur prêter à la confusion, nous trouvons dans Born une bonne description et une assez exacte figuration de la forme qui nous occupe ; malheureusement, le nom de *Venus deflorata*, donné par Born à cette Espèce, ne peut être conservé, ce nom ayant été antérieurement proposé par Linné (2) pour une tout autre forme.

Poli décrit et figure également la même coquille, sous le nom de *Venus florida*. Il donne comme référence la figuration de Born que nous venons de citer, ainsi que trois autres figurations de Gualtieri, Regenfus et Da Costa. La figuration de Gualtieri (3) est exacte, et l'on remarquera que ce n'est point la même que celle que Linné a donnée pour son *Venus decussatus*. Quant à celles de Regenfus (4) et de Da Costa (5) elles sont plus douteuses, et doivent très

(1) Gualtieri, 1742, *Index Test. Conch.*, pl. LXXXV, fig. L.

(2) Linné, 1758, *Syst. nat.* (édit. x), p. 687.

(3) Gualtieri, 1742. *Loc. cit.*, pl. LXXXIX, fig. F. I.

(4) Regenfus, 1758, *Choix de Coquilles*, pl. iv, fig. 20.

(5) Da Costa, 1788, *Hist. nat. Test. Brit.*, pl. xiv, fig. 4.

vraisemblablement, au moins la dernière, donner un mauvais dessin du *Tapes decussatus*. Le nom de *Venus florida* devrait donc être conservé. Mais comme il fait confusion avec le *Venus florida* de Lamarck (1), adopté par un très grand nombre d'auteurs, il ne peut être maintenu dans la nomenclature.

Dans sa description, Poli dit : « *Concha ovata, depressiuscula, antea elongatula atque dilatata; postice attenuata atque rotundata.* »

Rien ici ne rappelle la forme linnéenne, et comme Poli a écrit ces lignes plus de trente ans après la publication de la dixième édition du *Systema naturæ*, il a donc eu bien évidemment l'intention de décrire une forme différente. Aussi sommes-nous très surpris de voir autant d'auteurs vouloir à tout prix faire rentrer cette Espèce en synonymie avec le *Tapes decussatus*.

Enfin, dans Gmelin, on trouve deux autres *Venus*, les *V. variegata* (2) et *V. sanguinolenta* (3), qui ont été rapportées par plusieurs auteurs, notamment par Kuster, dans la deuxième édition des Suites de Martini et Chemnitz (4), au *Tapes texturatus*. C'est avec un fort point de doute que nous les rapporterons à l'Espèce nouvelle; nous proposons donc de désigner cette forme particulière sous le nom de *Tapes*

(4) Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 602.

(3) Gmelin, 1788-93, *Syst. nat.* (édit. XIII), p. 3181, n° 64.

(2) Gmelin, *Loc. cit.*, p. 3295, n° 140.

(1) Martini et Chemnitz, *Neues Conch. Cab.* (2^e édit.), p. 180.

extensus, tel que nous l'avons inscrit dans notre *Prodrome* (1).

DESCRIPTION. — Coquille d'un galbe ovalaire un peu allongé, à contour assez régulier ; valves régulièrement renflées ; région antérieure un peu courte, étroite, arrondie ; région postérieure allongée, un peu plus haute, arrondie ou très obtusément subtronquée à son extrémité ; bord inférieur largement courbé ; test orné d'un double régime de stries transversales et de stries rayonnantes partant du sommet, ces dernières généralement plus accusées et formant un réseau finement treillissé, à mailles plus grossières aux extrémités ; charnière finement dentée ; dents cardinales fines, au nombre de deux, ou plus souvent trois à chaque valve, normalement bifides.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette espèce, très complètement décrite dans Poli, et dont nous venons de résumer les principaux caractères d'après l'étude d'un grand nombre d'échantillons, se distinguera du *Tapes decussatus* : par son galbe plus étroit, notablement plus allongé transversalement ; par sa région antérieure un peu plus large, un peu moins retroussé dans le haut ; par sa région postérieure plus allongée, plus arrondie, non tronquée, ou très obtusément tronquée ; par son bord inférieur plus légèrement et plus régulièrement arrondi ; par ses crochets plus étroits, mieux détachés sur l'ensemble des valves, et partant

(1) A. Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 435 et 595.

plus renflés ; par son test plus finement strié, avec les stries transversales notablement plus atténuées ; par ses dents cardinales beaucoup plus fines, constituant une charnière plus grêle, etc.

VARIATIONS. — On peut établir pour cette Espèce les mêmes variétés *ex forma* et *ex colore* que pour l'Espèce précédente.

Nous ferons remarquer qu'il existe quelques légères différences dans les figurations que nous avons signalées dans notre synonymie. Ces différences peuvent porter sur quelques variations qu'il importe de signaler plus particulièrement ; ainsi, la grande forme figurée par Gualtieri (1) se rapporte exactement à une coquille de très grande taille, véritable *var. maxima* (mesurant de 70 à 75 sur 45 à 48 millim.), que nous avons reçue de l'Étang de Biguglia, sur la côte orientale de la Corse. La figuration de Poli, quoique mal posée, représente bien la forme italienne, telle que nous l'avons retrouvée dans des échantillons adressés par M. le marquis de Montorosato, en 1872, au Muséum de Paris, sous le nom de *Tapes decussata*.

HABITAT. — Assez commun ; en colonies distinctes et populeuses ; les côtes de la Méditerranée.

TAPES PULLASTER, Montagu.

? *Tellina rugosa*, Pennant, 1767, *Brit. zool.*, IV, p. 88, pl. LVII, fig. 36.

(1) Gualtieri, 1742, *Index Test. Conch.*, pl. LXXXV, fig. L.

- ? *Venus Senegalensis*, Gmelin, 1789, *Syst. nat.*
(édit. XIII), p. 3282, n° 67.
- *pullastra*, Montagu, 1803, *Test. Brit.*, p. 125.
- *Senegalensis*, Dillwyn, 1817, *Recent Shells*,
I, p. 306. — Martini et Chemnitz, *Neues
Conch. Cab.*; — (2^e édit.), p. 187,
pl. XXIII, fig. 7-10.
- *palustris*, Mawe, 1823, *Lin. conch.*, pl. x,
fig. 3.
- Venerupis pullastra*, Fleming, 1828, *Brit. anim.*,
p. 451.
- Pullastra vulgaris*, Brown, 1827, *Ill. conch.*,
pl. XIX, fig. 7; — (2^e édit.), 1845, pl. XXXVI,
fig. 1.
- Tapes pullastra*, Forbes et Hanley, 1853, *Brit.
Moll.* I, p. 382, pl. xxv, fig. 2; pl. L, fig. 5.
— Sowerby, 1859, *Ill. ind.*, pl. iv, fig. 5.
— Jeffreys, 1863-69, *Brit. conch.*, II,
p. 355; V, p. 185, pl. XXXIX, fig. 6. —
Reeve, 1864, *Conch. icon.*, pl. XI, fig. 58.
- Cuneus pullastra*, Mörch, 1853, *Cat. conch. Yoldi*,
II, p. 20, n° 215.
- Venus Lunot*, Gay, 1858, *Cat. Moll. Var.*, p. 32.
- Tapes Senegalensis*, Hidalgo, 1870, *Moll. marins*,
pl. XLIII, fig. 1-7; pl. XLVIII, fig. 8.
- *reconditus*, Locard, 1886, *Prodr. malac.
franç.*, p. 435 et 595.

OBSERVATIONS. — L'histoire du *Tapes pullaster*
est presque aussi difficile à faire que celle du *Tapes
decussatus*. Les auteurs sont loind'être d'accord sur

sa propre synonymie. Adanson, en 1757 (1), dans son Histoire naturelle du Sénégal, décrit et figura, sous le nom de *Lunot*, une coquille que Gmelin (2) a baptisée sous le nom de *Venus Senegalensis*, et qu'il décrit ainsi : « *Testa ovata, subtilissime decussatim striata, alba aut carneo-fusca varia.* » Comme Adanson, il ne donne point d'autre habitat que le Sénégal.

D'autre part, Montagu, en 1803 (3), décrit une coquille de forme sans doute très analogue, et dont nous voyons la première figuration exacte et complète dans Maton et Racket (4). Ces deux auteurs ne font aucune allusion à l'Espèce de Gmelin, et donnent comme référence antérieure la figuration de Martini et Chemnitz (5), malgré les différences qu'elle présente avec celle de Maton et Racket; la plupart des auteurs anglais, sauf Dillwyn (6), ont ainsi conservé cette appellation de *pullastra*.

Quelques naturalistes, pourtant, ont éru qu'il fallait reconnaître dans le *Lunot* du Sénégal la forme type du *Tapes pullaster*; ils ont alors, sans preuve certaine, fait passer ce dernier nom en synonymie du *Tapes Senegalensis* (7).

(1) Adanson, 1757, *Hist. nat. Sénég.*, p. 227, pl. xvii, fig. 11.

(2) Gmelin, *Loc. cit.*, p. 3282, n° 67.

(3) Montagu, 1803, *Test. Brit.*, p. 125.

(4) Maton et Racket, 1804, *In Linn. Trans.*, VIII, p. 88, pl. II, fig. 7; — (édit. Chenu), 2^e sér., I, p. 152, pl. xiv, fig. 6.

(5) Martini et Chemnitz, 1784, *Neues Conch. Cab.*, VII, pl. XLII, fig. 439.

(6) Dillwyn, 1817, *Descr. catal. Shells*, I, p. 206.

(7) Anton, 1839, *Verzeichn. conch. Samml.*, p. 8, n° 287. — Rö-

Outre la répugnance, assez naturelle, que l'on peut avoir de donner le nom de *Senegalensis* à une coquille aussi éminemment européenne, rien ne démontre d'une façon aussi irréfutable qu'il s'agisse, en réalité, de la même Espèce. Il est fort probable que Gmelin a connu notre véritable *Tapes pullaster*; mais sans doute cette forme, comme tant d'autres Espèces, se cache sous une de ces trop succinctes diagnoses, comme on les écrivait à cette époque. Lamarek, lui-même, dans sa première édition (1), ne fait aucune allusion à Gmelin; et si Deshayes, dans la seconde édition, cite ce nom (2), c'est simplement en synonymie du *Venus pullastra* de Montagu.

En attendant que l'on ait démontré l'identité de la forme sénégalienne avec celle d'Europe, chose que nous n'avons pu faire, nous conserverons pour cette Espèce le nom le plus anciennement proposé après celui de Gmelin, c'est-à-dire celui de Montagu.

L'étude d'un grand nombre de sujets nous a conduit à admettre deux formes bien distinctes parmi les coquilles généralement désignées sous le nom de *Tapes pullaster*: l'une d'un galbe allongé, arrondi à ses extrémités; l'autre d'un galbe beaucoup plus

mez, 1856. *Krit. mollusk.*, p. 82, 1864, in malak. Blätt., p. 71. — Kuster, in Martini et Chemnitz, *Conch. Cab.*; — (2^e édit.), p. 187. — Hidalgo, 1870, *Moll. marins* pl. XLIII et pl. XLVIII a.

(1) Lamarek, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 598.

(2) Lamarek, 1835, *Loc. cit.* (édit. Deshayes), VI, p. 357.

court, tronqué, rappelant le profil du *Tapes decussatus*.

Montagu définit ainsi sa coquille : « V. with a sub-oval... the anterior end sub-truncated, or somewhat angulated like the last. » D'autre part, Lamarck (1) définit son type : « *Testa oblongo-ovata* », sans parler d'angulosité ni de troncature. Ces deux auteurs, avec des diagnoses aussi contradictoires, ont donc eu en vue deux formes différentes qui, toutes les deux, existent en réalité, et sont très faciles à distinguer.

Dans notre Prodrôme (2), nous avons distingué ces deux formes, sous les noms de *Tapes reconditus* et *T. pullaster*. Mais, nous basant sur la diagnose de Lamarck, nous avons donné le nom de *Tapes pullaster* à la forme allongée, et celui de *T. reconditus* à la forme rhomboïdale. C'est là une erreur, puisque, comme nous venons de le démontrer, Montagu est le premier en date qui donne le nom de *pullaster* à la forme anguleuse ou rhomboïdale. Notre nom de *reconditus* doit donc passer en synonymie d'après les lois de la nomenclature.

DESCRIPTION. — Coquille transversalement un peu plus allongée que haute, à contour rhomboïdal; région antérieure courte, arrondie, un peu retroussée; région postérieure plus développée, plus haute, tronquée à son extrémité, subanguleuse dans le haut et dans le bas; test orné d'un double régime de stries

(1) Lamarck, 1818, *Loc. cit.*, V, p. 598.

(2) Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 435, 436 et 515.

transversales et rayonnantes très fines, très rapprochées, assez régulières; les stries transversales devenant un peu plus fortes, un peu plus saillantes dans la région postérieure; charnière assez forte; dents cardinales au nombre de deux ou trois à chaque valve, plus ou moins bifides; lamelle assez courte.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes pullaster*, tel que nous l'admettons, présente une certaine analogie comme galbe avec le *Tapes decussatus*, et en diffère notamment : par sa taille généralement plus petite; par son galbe plus régulièrement renflé, surtout dans le voisinage des sommets; par son contour souvent moins nettement anguleux, moins brusquement tronqué; par son ornementation beaucoup plus fine; par des stries plus rapprochées, moins profondément burinées; par ses stries transversales plus accusées que les stries rayonnantes; par ses crochets, avec une troisième dent souvent rudimentaire, et les autres dents moins nettement bifides, etc.

VARIATIONS. — Le *Tapes pullaster* paraît, dans son ensemble, un peu plus régulier que le *Tapes decussatus*. Dans une même colonie, les individus sont moins variables et comme galbe et comme ornementation. Sa taille dépasse rarement 40 à 45 millim. de longueur pour 30 à 33 millim. de hauteur. Sa coloration est en général assez pâle, passant du blanc sale un peu jaunâtre au roux clair; rarement monochrome, il présente le plus souvent des flam-

mules ou marbrures plus ou moins bien définies. Nous connaissons les variétés suivantes :

Var. ex forma : *minor*, *ventricosa*, *depressa*, *rotundata* (1), *elongata* (2), etc.

Var. ex colore : *albida*, *lutea*, *violacea*, *zonata*, *bizonata*, *lyrata* (3), *marmorata*, *punctata*, etc.

HABITAT. — Commun ; sur toutes nos côtes, mais plus particulièrement dans l'Océan.

TAPES PULLICENUS, *Locard*.

Venus pullastra (non Mtg.), Lamarek, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 598, et (2^e édit.) 1835, VI, p. 357.

Tapes pullaster, Locard, 1886, *Prodr. malac. fr.*, p. 436 et 595.

OBSERVATIONS. — Le *Tapes pullicenus* représente la forme ovulaire, allongée, non anguleuse ni tronquée, confondue avec le véritable *Tapes pullaster* tel que nous venons de le rétablir. C'est la forme décrite par Lamarek, forme distincte de celle établie antérieurement par Montagu. Nous ne connaissons point de bonnes figurations de cette Espèce, pourtant bien typique.

DESCRIPTION. — Coquille d'un galbe ovulaire, allongée ; région antérieure régulièrement arrondie,

(1) Martini et Chemnitz, *Neues Conch. Cab.* (2^e édit.), pl. xxiii, fig. 9.

(2) Hidalgo, 1870, *Loc. cit.*, pl. xliii, fig. 5 et 7.

(3) Hidalgo, 1870, *Loc. cit.*, fig. 5.

avec le maximum de convexité exactement médian ; région postérieure bien développée, arrondie à son extrémité ; bord inférieur largement arrondi, régulièrement raccordé à ses deux extrémités ; bord supérieur un peu allongé, légèrement courbé ; sommets saillants, fortement rejetés vers la région antérieure ; valves régulièrement bombées, avec le maximum de convexité presque exactement central ; stries longitudinales fines, un peu irrégulières, rapprochées, devenant plus fortes, plus grossières vers la région postérieure ; stries rayonnantes obsolètes ; charnière fine, composée de trois dents cardinales plus ou moins bifides, dont une dent ordinairement atrophiée à la valve inférieure ; lamelle latérale droite très allongée. — Dimensions : long. 50 à 55 ; haut. 30 à 35 ; épais. 23 à 25 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — On distinguera le *Tapes pullicenus* du *T. pullaster* : à sa taille plus grande ; à son galbe notablement plus allongé, plus étroitement ovalaire ; à sa région antérieure plus régulièrement arrondie ; à sa région postérieure beaucoup plus développée dans le sens de la longueur, arrondie et non tronquée à son extrémité ; à ses bords inférieur et supérieur notablement plus allongés et plus largement courbés ; à ses stries rayonnantes plus obsolètes, etc.

VARIATIONS. — On peut citer pour cette Espèce les mêmes variétés que pour l'Espèce précédente,

nous ajouterons, en outre, la variété *heligmo-*
gramma.

HABITAT. — Assez commun; toutes nos côtes, mais plus particulièrement les côtes océaniques.

TAPES SAXATILIS, *Fleuriau de Bellevue*.

Venus saxatilis, Fleuriau de Bellevue, 1802, in
Journ. phys. chim., LIV, p. 345.

Venerupis perforans, Lamarck, 1818, *Anim.*
s. vert., V, p. 506; — (2^e édit.), VI, p. 162.

Pullastra perforans [pars], Petit de la Saussaye,
1851, in *Journ. conch.*, II, p. 298.

Tapes pullastra (*var. perforans*) [pars auct.]. —
Forbes et Hanley, 1853, *Brit. moll.*, pl. xxv,
fig. 3. — Sowerby, 1859, *Ill. ind.*, pl. iv,
fig. 6.

OBSERVATIONS. — A en croire certains auteurs, comme les continuateurs du grand ouvrage de Martini et Chemnitz (1), il faudrait confondre en une seule et même Espèce les *Venus Senegalensis* Gmel., *V. pullastra* Mtg. et Lamarck, et même les *V. perforans* cités par les auteurs. Pareille manière de faire est un peu radicale, et nous avons déjà vu ce qu'il en était des différents *Venus pullastra*. Il en est de même des *Venus perforans*. Sous ce nom, on a confondu deux formes bien distinctes.

(1) Martini et Chemnitz, *Conch. Cab.* (2^e édit.), p. 188.

Montagu (1), le premier, a décrit et figuré un *Venus perforans*. L'aspect seul de la figure montre déjà bien que cette coquille a beaucoup plus d'analogie avec le *Venerupis Irus* (2) qu'avec n'importe quel *Venus pullaster*. La diagnose de l'auteur, et mieux encore celle de Maton et Racket, viennent également confirmer cette assertion. Nous lisons, en effet, ce qui suit chez ces derniers auteurs (3) : « *Striis transversis posticis in rugas anteriores longitudinales decurrentibus.* » Il nous semble, après cette simple lecture, bien difficile de rapprocher une telle coquille du *Tapes pullaster*. Nous la maintiendrons donc, comme nous l'avons fait dans notre Prodrôme (4), avec les véritables *Venerupis*, tels que *V. Irus*, *V. nucleatus*, etc.

Mais il est une tout autre forme dont nous voyons de bonnes figurations chez plusieurs auteurs anglais que nous citons dans notre synonymie. Cette coquille, de taille généralement beaucoup plus forte que celle de Montagu, a bien, en effet, une réelle analogie, comme galbe et comme faciès général, avec les *Tapes pullaster* et *T. subreconditus*. Elle a été, le plus souvent, désignée sous le nom de *Venus* ou *Tapes pullastra*, var. *perforans*. C'est, en effet, une Espèce essentiellement lithophage, et c'est sans doute pour cette raison qu'on l'a confondue avec les *Ve-*

(1) Montagu, 1803, *Test. Brit.*, p. 127, pl. III, fig. 6.

(2) *Donax Irus*, Linné, 1767, *Syst. nat.* (édit. XII), p. 1123.

(3) Maton et Racket, 1884, in *Linn. Trans.*, VIII, p. 89; — (édit. Chenu), 1845, p. 152.

(4) A. Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 380.

nerupis. Ajoutons que, comme les *Tapes pullaster* et *T. subreconditus*, elle présente une certaine irrégularité dans l'allure de ses crochets, dont les dents, au moins sur une des valves, sont toujours au nombre de deux, avec une troisième souvent atrophiée. Enfin, parfois les stries transversales deviennent un peu lamelleuses dans la région postérieure, et leur faciès rappelle celui d'un *Venerupis* dont les lames seraient très rapprochées.

Lafaille (1) paraît être le premier auteur qui ait réellement distingué cette Espèce, mais il la définit d'une façon fort sommaire. Fleuriau de Bellevue (2) la nomme *Venus saxatilis* et la décrit ainsi : « Cette coquille, qui a de 1 à 3 centimètres de longueur, a des habitudes qui lui sont propres; cependant, comme elle a presque toujours trois dents sur chaque valve, on ne peut guère la séparer des *Venus*. Elle me paraît devoir occuper dans ce genre une place entre la *decullata* (pour *decussata*) et la *virginea*... coquille allongée, très inéquilatérale, un peu anguleuse antérieurement; à stries transversales plus saillantes à la partie antérieure, bâillante; tantôt plate, tantôt bombée, à dents cardinales comprimées. »

Voilà donc une forme bien définie et certainement bien différente des types de Montagu. Quant à vou-

(1) Lafaille. In *Mém. Acad. La Rochelle*, II, p. 61.

(2) Fleuriau de Bellevue, 1802, *Mém. sur quelques nombreux genres de Moll. et de Vers lithophages*, in *Journ. phys. chim.*, LIV, p. 349.

loir la confondre avec le *Tapes pullaster*, nous répéterons ce que nous disions déjà dans notre Prodrome (1) : il nous semble assez étrange que l'on puisse trouver cette même Espèce « tantôt libre, enfoncée dans le sable vaseux et vivant à la manière des autres *Tapes*, tantôt perforante, tantôt logée dans des trous, où elle était retenue au moyen d'un byssus (2). » Une telle différence dans la manière de vivre doit bien certainement constituer deux types distincts ; et tant qu'il ne sera pas démontré que les individus d'une même portée ont vécu, les uns librement, les autres en perforant des trous pour s'y loger, que les premiers ont eu des coquilles régulièrement et normalement développées, les autres des coquilles plus ou moins difformes et bien différentes des premières, nous nous croirons autorisé à maintenir nos deux Espèces. Il importait de connaître le type du *Venerupis perforans* de Lamarck (3). L'examen de ce type vient encore confirmer notre manière de voir. Dans la collection de Lamarck, comme dans son catalogue manuscrit, il existe un seul individu type du *Venerupis perforans*. Cet échantillon est composé de deux valves, appartenant à deux individus peu différents et juxtaposés. Intérieurement, l'une de ces valves porte le nom de *V. perforans* écrit de la main même de Lamarck. Cet échantillon mesure 37 millim. de

(1) A. Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 596.

(2) In *Act. Soc. Linn., Bordeaux*, xxv, p. 303.

(3) Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 506; — (2^e édit.) VI, p. 162.

longueur, 24 de hauteur et 17 d'épaisseur. Sa forme est régulière, avec des contours arrondis; les stries, ou mieux les fines costulations transversales, deviennent très rugueuses dans la région postérieure, surtout dans le triangle apico-rostral; quant aux costulations rayonnantes, elles sont moins fortes, et passent par-dessus les précédentes de manière à leur donner un aspect grenu, ne répondant ainsi aucunement à la diagnose de Montagu. La valve inférieure porte trois dents, dont une obsolète et les deux autres plus ou moins bifides; la valve supérieure est armée de trois dents également bifides; ces dents sont minces, rapprochées, subparallèles; à l'intérieur, le sinus palléal est large et profond.

Nous sommes donc en présence d'un véritable *Tapes*, jouissant d'un *modus vivendi* particulier, mais dont la charnière ne présente, en somme, pas plus de différence avec celle du *Tapes decussatus* que la charnière du *Tapes aureus*, par exemple. Il n'y a donc pas lieu de maintenir cette Espèce dans le genre *Venerupis*, par l'unique raison qu'elle est lithophage. »

Quant à la *var. b*, elle est représentée dans la collection de Lamarek par deux échantillons, l'un à profil très irrégulier, à contour très sinueux, mesure 28 millim. de longueur, 15 de hauteur et 11 d'épaisseur; l'autre, d'un galbe plus régulier, à bord inférieur très droit, mesure 25 millim. de longueur, 13 de hauteur et 10 d'épaisseur; ces deux formes représentent bien en réalité une *var. extensa* du type du *Tapes saxatilis*.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe ovalaire un peu allongé, à profil assez polymorphe; région antérieure courte, bien arrondie; région postérieure bien allongée, un peu cunéiforme, arrondie à son extrémité; bord inférieur très allongé, très largement arrondi; valves très bombées dans tout leur ensemble; sommets peu saillants, fortement rejetés vers la région antérieure; costulations longitudinales fines, rapprochées, peu marquées, parfois obsolètes dans la partie médiane, redevenant plus élevées, comme lamelleuses, vers la région postérieure; costulations rayonnantes plus déliées, passant par-dessus les costulations transversales et leur donnant un faciès granuleux; trois dents cardinales plus ou moins bilides, dont une dent souvent obsolète à la valve inférieure; lamelle latérale droite très allongée; ligament peu saillant, également très allongé. — Dimensions : 20 à 30 millim. de longueur, 14 à 18 de hauteur, 10 à 12 d'épaisseur.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — On distinguera toujours facilement le *Tapes saxatilis* des *T. pullaster* et *T. pullicenus* : à sa taille plus petite; à son galbe plus étroit, plus allongé; à son profil toujours plus cunéiforme; à ses valves plus renflées dans leur ensemble, avec le maximum de saillie plus antérieur; à ses sommets moins saillants, plus comprimés à leur naissance; à ses stries généralement plus obsolètes dans le milieu et plus lamelleuses aux extrémités; enfin, à son habitat et à son *modus vivendi*, etc.

VARIATIONS. — Vivant dans des conditions aussi particulières, un polymorphisme relatif était à prévoir pour cette Espèce. Il serait même assez difficile de signaler toutes les variétés *ex forma* que l'on peut rencontrer ; nous indiquerons cependant les var. : *oblonga*, *elata*, *cuneata*, *ventricosa*, *depressa*, *curta* et *inflexa*. Quant à la coloration, elle est assez pâle, le plus souvent dénuée de taches, flammes ou rayons colorés. Nous indiquerons les var. : *albida*, *lutea*, *violacea* et *subrufa*.

HABITAT. — Assez commun dans les rochers des côtes de la Manche et surtout de l'Océan.

B. — GROUPE DU TAPES TEXTURATUS.

TAPES TEXTURATUS, *Lamarck*.

Venus texturata, Lamarck, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 603 ; — (2^e édit.), 1832, VI, p. 355. — Martini et Chemnitz, *Conch. Cab.* ; — (2^e édit.), p. 166, pl. xv, fig. 5.

Pullastra texturata, Anton, 1839, *Verzeichn. Conch. Sammlung.*, p. 8, n^o 294.

Tapes texturata, Römer, 1864, in *Malak. Blätt.*, p. 60, n^o 42. — Reeve, *Conch. icon.*, pl. XIII, fig. 70.

— *texturatus*, Hidalgo, 1870. *Moll. marins*, pl. XLVI, fig. 4 et 7 ; pl. XLVII, fig. 2. — Lo-card. 1886, *Prodr. malac. France*, p. 437.

OBSERVATIONS. — Le *Tapes texturatus* de Lamark est un de nos *Tapes* sur lesquels les malacologistes sont généralement d'accord. Cependant, on remarque que pour cette forme européenne, Lamarek et Deshayes, dans les deux éditions des *Animaux sans vertèbres*, lui donnent comme *habitat* l'Océan indien, et renvoient à la figuration de Chemnitz (1), représentant une coquille de la mer Rouge.

Dans la collection de Lamarek, il existe, sous le nom de *Venus texturata*, deux échantillons un peu différents entre eux ; le premier mesure 43 millimètres de longueur, 29 de hauteur et 18 d'épaisseur ; le second, pour une même hauteur et une même épaisseur, ne mesure que 40 millimètres de longueur. Parmi les figurations que nous avons signalées, nous n'en connaissons point de parfaites ; en général, elles sont un peu trop courtes ; la plus vraisemblable nous paraît être celle de M. Hidalgo (pl. XLVII, fig. 2), sur laquelle on disposerait l'ornementation de la fig. 3 de la même planche.

Gmelin (2), a propos de son *Venus textile* renvoie à la même figuration de Chemnitz, que nous citons plus haut ; comme l'a fait observer Deshayes (3), Gmelin a confondu deux Espèces bien distinctes que Lamarek (4) a rétabli sous les noms de *Venus textile* et *V. texturata*. Mais Deshayes nous paraît être dans l'erreur en prétendant qu'il faut identifier les *Ve-*

(1) Chemnitz, 1784, *Neues Conch. Cab.*, VII, pl. XLII, fig. 443.

(2) Gmelin, 1789-90, *Syst. nat.* (édit. XIII), p. 3283.

(3) Deshayes, 1835, *Anim. sans vert.* (2^e édit.), VI, p. 355 (note).

(4) Lamarek, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 596 et 597.

nus texturata et *V. florida* de Lamarek. Comme nous le démontrerons plus loin, ces deux formes sont absolument distinctes.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez forte, d'un galbe subéquilatéral, ovalaire, allongée; région antérieure un peu courte, très légèrement retroussée, bien arrondie; région postérieure plus allongée, un peu plus haute, légèrement tombante, plus étroitement arrondie; bord inférieur largement arrondi; valves assez renflées, surtout vers la région des sommets; sommets saillants rejetés vers la région antérieure, bien recourbés et un peu amincis à leur extrémité; test orné de stries transversales assez fines, très régulières, subégales, et de quelques stries rayonnantes obsolètes; trois dents cardinales fines, bifides, dont une dent plus ou moins complète; lamelle latérale assez courte, infléchie. Dimensions: long. 40 à 43; haut. 28 à 30; épaisseur 16 à 18 millim.

VARIATIONS. — Le *Tapes texturatus* est assez polymorphe; la forme type, celle de la collection de Lamarek, paraît être assez rare sur nos côtes; on trouve plus fréquemment une coquille d'un galbe un peu plus court, moins développée en longueur dans la région postérieure.

Nous avons observé les variétés suivantes :

Var. ex forma: major, minor, subrhombea, depressa, ventricosa, striata et sublævigata.

Var. ex colore : *albida, lutea, fusca, violacea, rosacea, brunea, bicolor, maculata, marmorata, lyrata, zonata, bizonata, quadrizonata, flammaea, heligmogramma, etc.*

HABITAT. — Commun sur toutes les côtes.

TAPES MABILLEI, *Locard.*

Tapes texturatus (*non* Lamarek), Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLVII, fig. 1 et 3 à 7.

OBSERVATIONS. — Comme nous l'avons dit, la forme type du *Tapes texturatus* de Lamarek est une forme allongée, répondant bien à sa diagnose : *testa ovata*. Sous ce même nom de *Tapes texturatus*, on a souvent confondu une forme beaucoup plus courte, d'un galbe différent, qu'il importe de séparer du type. Dans l'ouvrage de M. Hidalgo, on trouvera plusieurs bonnes figurations de cette nouvelle Espèce, que nous sommes heureux de dédier à notre savant ami M. Jules Mabille, du Muséum de Paris.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez forte, d'un galbe subrhomboïdal un peu court ; région antérieure médiocrement développée, légèrement retroussée, bien arrondie ; région postérieure un peu plus allongée, notablement plus haute, anguleuse dans le haut, tombante et arrondie dans le bas ; bord inférieur un peu court, arrondi ; valves bien renflées, surtout dans la région des sommets ; sommets très saillants, reje-

tés vers la région antérieure, saillants et un peu renflés à leur extrémité ; test orné de stries transversales fines, assez régulières, très rapprochées, et de stries rayonnantes très fines, parfois obsolètes dans le milieu ; trois dents cardinales plus ou moins bifides à chaque valve ; lamelle latérale très courte, assez droite. — Dimensions : long. 38 à 40 ; haut. 28 à 30 ; épais. 17 à 18 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — On distinguera le *Tapes Mabiliei* du *T. texturatus* : à sa taille plus courte, plus râblée ; à son galbe plus rhomboïdal, rappelant un peu celui du *Tapes decussatus* ; à sa région postérieure plus courte, plus haute et plus anguleuse dans le haut ; à son bord inférieur plus court, moins largement arrondi ; à ses sommets plus renflés, plus saillants ; à son test plus fortement strié, mais avec des stries plus fines, plus rapprochées, etc.

VARIATIONS. — On peut observer chez ce *Tapes Mabiliei* les mêmes variations que chez le *Tapes texturatus* ; et malgré cela, il sera toujours très facile de le distinguer, même lorsque l'on comparera la *var. elongata* du premier avec la *var. subrhombea* du second ; le développement et le profil de la région postérieure étant chez ces deux Espèces essentiellement caractéristiques. Quant à la coloration et à l'ornementation, elles paraissent être aussi variables chez l'une que chez l'autre Espèce.

HABITAT. — Commun dans la Méditerranée ; nous

n'avons pas encore observé cette forme dans l'Océan ; mais il est probable qu'on doit la rencontrer.

TAPES NITIDOSUS, Locard.

Tapes texturatus (non Lamarek), Hidalgo, 1870,
Moll. marins, pl. XLVI^A, fig. 1, 5 et 6.

— *floridellus* (pars.), Locard, 1886, *Prodr. malac. France*, p. 437 et 596.

OBSERVATIONS. — L'espèce que nous allons décrire a été figurée par M. Hidalgo sous le nom de *Tapes texturatus*. Nous l'avons reçue ou observée dans plusieurs collections, tantôt sous le nom de *T. texturatus*, tantôt sous celui de *T. floridellus*. L'étude *de visu* des types de la collection de Lamarek nous a conduit à reconnaître que l'Espèce en question était absolument différente et qu'elle était nouvelle.

DESCRIPTION. — Coquille de taille moyenne, d'un galbe subrhomboïdal un peu allongé, assez régulier ; région antérieure assez développée, bien arrondie, légèrement retroussée ; région postérieure un peu plus large et un peu plus allongée, subanguleuse dans le haut, arrondie et retroussée dans le bas ; bord supérieur allongé, presque droit, légèrement infléchi ; bord inférieur largement arrondi ; valves peu bombées avec le maximum de bombement un peu supérieur ; sommets légèrement rejetés vers la région antérieure ; test brillant, orné de stries transversales très fines, parfois obsolètes, et de stries rayonnantes

très atténuées ; trois dents cardinales fines et allongées, bifides ; lamelle latérale droite assez allongée. — Dimensions : long. 30 à 35 ; haut. 22 à 24 ; épaisseur 10 à 12 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Rapproché du *Tapes texturatus* le *T. nitidosus* s'en distinguera : par son galbe moins étroitement ovalaire, plus régulier ; par sa région postérieure notablement moins allongée, plus élargie et subanguleuse dans le haut ; par ses bords supérieur et inférieur plus parallèles ; par ses valves plus régulièrement bombées, avec le maximum de bombement plus central ; par son test plus brillant et beaucoup plus finement strié, etc.

Comparé au *Tapes Mabillei*, le *T. nitidosus* se reconnaîtra : à son galbe plus ovalaire, tout en conservant ce même profil subrhomboïdal ; à sa région postérieure moins haute et plus retroussée ; à son test brillant, encore plus finement strié ; à ses valves moins renflées, avec le maximum de bombement moins près des sommets ; à ses dents cardinales notablement plus fines et plus déliées, etc.

VARIATIONS. — Cette Espèce varie peu comme galbe. M. Hidalgo en a donné quatre bonnes figures. Nous signalerons seulement la première, dépassant 40 millim. de longueur, l'autre n'atteignant pas 20 millim. Il existe également une *var. depressa*. Souvent, chez cette Espèce, les stries deviennent extrêmement fines et peu profondes ; le test,

quoique strié, en réalité, n'en est pas moins très brillant.

La coloration passe du fauve au violacé et est souvent monochrome. L'intérieur des valves est parfois d'un beau violet, même chez les sujets dont le test est à l'extérieur d'un roux plus ou moins foncé; parfois on distingue sur ce test des maculatures ou marbrures plus teintées, irrégulièrement réparties ou formant des rayons qui partent des sommets pour s'épanouir à la circonférence, comme dans la fig. 5 de la planche de M. Hidalgo. Nous signalerons les *var. ex colore: fusca, albida, rosea, bicolor, maculata et zonata*.

HABITAT. — Peu commun; les îles Chaussey, dans la Manche; Lorient, dans l'Océan; Cette, Saint-Nazaire, Porquerolles, Nice, etc., dans la Méditerranée.

TAPES ROSTRATUS, *Locard*.

OBSERVATIONS. — Nous ne connaissons point de figuration exacte de cette élégante coquille. Cependant, comme nous l'avons parfois reçue sous le nom de *Tapes aureus, var.*, il peut se faire que les figures 6 et 7 de la planche XLVI de l'atlas de M. Hidalgo s'y rapportent plus ou moins exactement, surtout si les coquilles qu'elles représentent ont relativement peu d'épaisseur totale.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez forte, d'un galbe subrhomboïdal irrégulier, assez allongé; ré-

gion antérieure un peu allongée, très étroite, très retroussée, finement arrondie, comme rostrée; région postérieure un peu plus allongée, plus haute, subanguleuse dans le haut, arrondie et tombante dans le bas; bord supérieur presque droit; bord inférieur très largement arrondi; valves bien renflées dans la région des sommets, amincies à la périphérie, surtout aux extrémités; sommets très légèrement rejetés vers la région antérieure, étroits et saillants; test orné de costulations transversales très fines, très régulières, assez profondes, et de quelques stries rayonnantes absolument obsolètes; deux ou trois dents cardinales à chaque valve, assez fortes, bifides; lamelle latérale très courte, peu développée, infléchie. — Dimensions: long. 30 à 35; haut. 20 à 24; épais. 13 à 15 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — On distinguera le *Tapes rostratus* des autres Espèces de ce même groupe: à son galbe rhomboïdal irrégulier, moins étroit que celui du *T. texturatus*, moins court que celui du *T. Mabilei*, plus allongé et plus irrégulier que celui du *T. nitidosus*; à sa région antérieure amincie, étroitement arrondie, bien retroussée, comme rostrée, ce qui ne se voit chez aucun autre de ses congénères; à son contour irrégulier; à ses valves bombées seulement dans la région des sommets et amincies sur les bords; à ses costulations plus profondes, plus régulières, plus rapprochées que chez toutes les autres Espèces.

VARIATIONS. — Le *Tapes rostratus* paraît avoir un

galbe assez constant. Nous n'avons, en effet, observé que les *var. ex forma* suivantes : *minor*, *inflata*, *elongata*, *sublævigata*. Chez les sujets de petite taille, le galbe général tend à se déprimer, mais les autres caractères restent les mêmes. Les variations dans la coloration sont plus nombreuses ; nous indiquerons les *var.* suivantes : *albida*, *lutea*, *rosea*, *fusca*, *violacea*, *bicolor*, *punctata*, *marmorea*, *zonata*, *multizonata*, etc.

HABITAT. — Peu commun ; l'Océan et surtout la Méditerranée.

TAPES GRANGERI, *Locard*.

OBSERVATIONS. — Le *Tapes Grangeri* paraît avoir été confondu tantôt avec le *Tapes Beudanti*, tantôt avec le *T. texturatus*. Il faut probablement lui rapporter, à titre de variété, la fig. 2 de la pl. XLVI^A de l'atlas de M. Hidalgo ; mais, comme nous ne pouvons juger de l'épaisseur de la coquille par ce simple dessin, nous maintenons, au moins provisoirement, notre point de doute.

Nous dédions cette Espèce à M. Albert Granger, de Bordeaux, qui nous a procuré d'excellents matériaux d'étude.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe régulièrement ovulaire, assez allongé, un peu déprimé ; région antérieure courte, régulièrement arrondie, à peine un peu retroussée ; région postérieure plus allongée, également arrondie ; bords su-

périeur et inférieur allongés, subparallèles; valves peu renflées dans leur ensemble, avec le maximum de bombement reporté vers les sommets; sommets rejetés vers la région antérieure, assez élargis, peu saillants; test brillant, orné seulement de quelques stries transversales et rayonnantes, assez espacées, irrégulières, très peu profondes, souvent obsolètes; deux à trois dents cardinales bifides, assez déliées, à chaque valve; lamelle latérale un peu allongée, infléchie. — Dimensions : long. 28 à 32; haut. 18 à 22; épais. 10 à 12 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par son galbe un peu allongé, cette Espèce rappelle certaines variétés du *Tapes texturatus*; mais elle s'en distingue : par son allure plus effilée, plus comprimée, ses valves moins bombées, et surtout son test lisse et brillant; en outre, ses bords sont plus subparallèles, et le bord inférieur est toujours plus droit, etc.

Rapproché du *Tapes nitidosus*, dont le test est également brillant, le *Tapes Grangeri* se distinguera de suite par son galbe, non plus rhomboïdal ou sub-rhomboïdal, mais bien régulièrement ovalaire; par sa région postérieure bien moins haute et beaucoup plus allongée; par son profil arrondi et non anguleux, etc.

VARIATIONS. — Outre le galbe, nous signalerons les *var. ex forma: minor, ovata et depressa*. Souvent on trouve la *var. minor* avec un galbe à la fois déprimé et plus ovalaire que le type. C'est très pro-

blement cette variété dont nous avons signalé une figuration dans l'atlas de M. Hidalgo. La coloration est presque toujours violacée au dedans comme au dehors ; c'est là sans doute ce qui a fait confondre cette Espèce avec le *Tapes Beulanti*, dont le galbe et l'allure sont pourtant bien différents. Chez quelques sujets, nous remarquons en effet des taches ou marbrures plus ou moins irrégulières, et le plus souvent assez vagues ; signalons les *var. ex colore : violacea, lilacea, albida, fusca, maculata, marmorea, multizonata, etc.*

HABITAT. — Peu commun ; la Méditerranée.

TAPES ROCHEBRUNEI, *Locard.*

Tapes bicolor (non Lamarek.), Locard 1886, *Prodr. malac. France*, p. 438.

OBSERVATIONS. — Si l'on voulait s'en tenir strictement à la description donnée par Lamarek (1), notre nouvelle Espèce pourrait être considérée comme un *Tapes bicolor*. Mais, après avoir examiné les types du véritable *Tapes bicolor*, qui par leur forme triangulaire appartiennent à un tout autre groupe, nous avons été conduit à rattacher notre coquille au groupe du *Tapes texturatus*. Nous sommes heureux de lui donner le nom de M. le D^r Tremeau de Rochebrune, Aide-Naturaliste au Muséum de Paris.

DESCRIPTION. — Coquille d'un galbe subrectangu-

(1) Lamarek, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 603.

laire un peu allongé ; assez renflé ; région antérieure assez développée, faiblement retroussée, bien arrondie ; région postérieure un peu plus haute et un peu plus allongée, subanguleuse dans le haut, finement arrondie dans le bas ; bords supérieur et inférieur subparallèles ; bord inférieur droit arrondi à ses extrémités ; valves bombées, surtout dans la région des sommets, un peu amincies à la périphérie ; sommets légèrement déjetés vers la région antérieure, saillants, amincis à leur extrémité ; test orné de costulations transversales un peu fines, assez irrégulières, très rapprochées, et de quelques stries rayonnantes très obsolètes ; deux ou trois dents cardinales, bifides, assez fortes, à chaque valve ; lamelle latérale un peu allongée, peu infléchie. — Dimensions : long. 28 ; haut. 19 ; épais. 12 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par son galbe subrectangulaire, cette Espèce se rattache évidemment au groupe du *Tapes texturatus* ; mais elle se distingue facilement de toutes ses congénères : par son galbe régulièrement allongé, tout en ayant ses valves bien renflées dans la région des sommets ; elle présente quelque analogie avec le *Tapes Grangeri* ; mais on la distinguera : à son profil plus anguleux ; à son bord inférieur plus droit ; à sa région postérieure moins allongée, plus finement arrondie dans le bas ; à ses sommets moins rapprochés de la région antérieure ; à son test orné de costulations, etc.

VARIATIONS. — En dehors d'une forme *minor*,

nous ne connaissons point de *var. ex forma* chez cette Espèce. Quant à la coloration, elle passe du blanc grisâtre, avec la région postérieure nettement brune, au roux un peu clair, soit monochrome, soit maculé de taches plus pâles. Nous aurons ainsi les *var. bicolor, fulva, albida et maculata*.

HABITAT. — Assez rare ; l'étang de Thau dans l'Hérault.

TAPES PETALINUS, Lamarck.

Venus petalina, Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 603 ; — (2^e édit.), VI, p. 365.

— *læta* (var. A.), Kuster, in Martini et Chemnitz, *Conch. Cab.* (2^e édition), p. 163, pl. xxiii, fig. 14.

Tapes petalinus (pars), Locard, 1886, *Prodr. malac. Fr.*, p. 438.

OBSERVATIONS. — Nous n'avons pas retrouvé dans la collection de Lamarck, telle qu'elle est conservée au Musée de Genève, le type du *Tapes petalinus*. Mais il existe, sous ce même nom, dans la collection Delessert, une forme caractérisée, répondant sous tous les rapports à la diagnose de Lamarck, qui appartient évidemment au même groupe que le *Tapes exturatus*, et qui pourtant en est bien distincte. C'est cette forme que nous prendrons pour type. Nous n'en avons vu aucune bonne figuration ; celle donnée dans la deuxième édition de Martini et de Chemnitz

étant quelque peu fantaisiste, et celle de Reeve (1) appartenant à une tout autre espèce.

On remarquera que Lamarck donne comme référence (2), avec un point de doute, il est vrai, une forme figurée par Poli (3) qui, d'après Deshayes (4), représente très exactement le *Donax complanatus* (5). C'est cette forme très allongée que nous avons prise pour le type du *Tapes petalinus* dans notre Prodrôme (6). C'est là une erreur que nous avons commise avec beaucoup d'autres auteurs, et qu'il importe de rectifier.

DESCRIPTION. — Coquille de taille moyenne, d'un galbe régulièrement ovalaire, un peu allongé, assez renflé; région antérieure un peu courte, légèrement retroussée, bien arrondie; région postérieure plus allongée, un peu plus haute, subanguleuse dans le haut, largement arrondie dans le bas; bords supérieur et inférieur très largement arrondis; valves assez renflées, surtout dans la région des sommets; sommets saillants, élargis, renflés, rejetés vers la région antérieure; test orné de costulations transversales assez fines, peu profondes, assez régulières, et de stries rayonnantes très fines, peu nombreuses, souvent atténuées; deux à trois dents cardinales plus ou

(1) Reeve, 1864, *Conch. Icon.*, pl. x, fig. 54.

(2) Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 603.

(3) Poli, 1795, *Test. utr. Siciliae*, II, pl. XXI, fig. 14 et 15.

(4) Deshayes, 1835, *Anim. sans vert.*, (2^e édit.), p. 365 (en note).

(5) *Donax complanatus*, Montagu, 1802, *Test. Brit.*, p. 106, pl. v, fig. 4. *Tellina politus*, Poli, 1795, *Test. utr. Sic.*, II, pl. XVIII.

(6) Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 438 et 597.

moins bifides, assez fortes, à chaque valve ; lamelle latérale arquée, un peu allongée. — Dimensions : long. 29 à 31 ; haut. 20 à 21 ; épais., 13 à 14 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Tel que nous venons de le définir, le *Tapes petalinus* participe un peu de la plupart des Espèces de ce groupe, et cependant il se distingue très nettement de ses congénères. Moins allongé que les *Tapes texturatus*, *Grangeri* et *Rochebrunei*, son galbe est naturellement moins rhomboïdal que celui des *Tapes Mabillei*, *nitidosus* et *rostratus*. Son test est orné à la façon du *T. texturatus*, et ses sommets, toutes proportions gardées, rappellent ceux du *T. Mabillei* ; enfin, son bord inférieur est aussi arqué que chez le *T. rostratus*, sans que sa région antérieure soit rostrée, etc.

VARIATIONS. — Le type vit dans le golfe de Tarente ; mais on trouve sur les côtes de France, soit cette même forme, soit des variétés qui ont été confondues avec d'autres Espèces ; nous signalerons notamment une *var. major* de la Manche à Cherbourg, qui atteint 35 millim. de longueur. La *var. minor*, qui ne dépasse pas de 20 à 25 millim., est très commune sur nos côtes de l'Océan et surtout de la Méditerranée. Nous indiquerons également les *var. ex forma*, *curta*, *elongata*, *ventricosa*, *depressa*, *subrhombea*. Parfois également, le test tend à devenir lisse et brillant ; dans ce cas, les costulations s'effacent plus ou moins, mais pourtant conservent leurs caractères sur la périphérie.

Les variations *ex colore* sont très nombreuses. Le type de Lamarck, comme celui de la collection Delessert, est ainsi défini : *carnea, uni seu biradiata, natibus violaceis*. Outre cette disposition ornementale, que nous avons également observée en France, nous indiquerons les var. suivantes : *rosea, albida, fulva, luteola, violacea, liliacea, bicolor* (1), *radiata, biradiata, multiradiata, maculosa, marmorea, heligmogramma*, etc. Les dernières variétés sont les plus rares.

HABITAT. — Commun ; sur toutes nos côtes et surtout dans la Méditerranée.

TAPES FLORIDELLUS, Lamarck.

Venus floridella, Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 603 ; — (2^e édit.), 1835 VI, p. 365. — Delessert, 1841, *Rec. coq.*, pl. x, fig. 2.

Tapes floridella, Reeve, 1864, *Conch. icon.*, pl. x, fig. 58^a.

— *floridellus* (pars), Locard, 1886, *Prodr. malac. France*, p. 437.

OBSERVATIONS. — Très peu d'auteurs paraissent connaître le véritable *Tapes floridellus* de Lamarck. Les échantillons que nous avons vus, soit dans la collection de Lamarck, soit dans la collection Delessert, sont très exactement figurés par ce dernier auteur. C'est, du reste, une forme rare, mais tellement

(1) Poli, 1795, *Test. utr. Sicil.*, II, pl. XXI, fig. 3.

caractérisée, qu'il est impossible de la confondre avec aucun autre *Tapes*. Nous ne l'avons pas trouvée aussi bien caractérisée sur les côtes de France que sur celles d'Algérie, d'où paraissent provenir les formes typiques.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez forte, d'un galbe subrhomboïdal très déprimé; région antérieure courte bien retroussée, subanguleuse dans le haut; région postérieure un peu plus allongée, notablement plus haute, anguleuse dans le haut, arrondie dans le bas; bord inférieur très oblique par rapport au bord supérieur, bien arrondi; valves peu renflées, avec le maximum de bombement reporté dans la région des sommets; sommets pointus, saillants, amincis à leur extrémité; test orné de costulations transversales assez fortes, régulières, un peu espacées, devenant plus fortes et plus espacées sous la région postérieure, et de quelques stries rayonnantes peu visibles; trois dents cardinales assez fortes, plus ou moins bifides, à chaque valve, dont une dent presque obsolète à la valve inférieure; lamelle latérale presque droite, assez allongée. — Dimensions: long. 33; haut. 22; épais. 10 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par son galbe déprimé, par son profil tout particulier, par son mode d'ornementation, cette forme est tellement bien caractérisée, qu'il ne nous paraît pas nécessaire d'insister davantage sur ses rapports et différences avec ses congénères.

VARIATIONS. — Nous ne connaissons, en fait de

variations, qu'une forme *minor*, de taille un peu plus petite que le type. Quant à la coloration, elle varie seulement d'intensité; c'est toujours un fond roux très clair, avec quelques maculatures et des rayons plus foncés, un peu rosâtres ou violacés.

HABITAT. — Rare; les côtes de Provence.

C. — GROUPE DU TAPES BOURGUIGNATI.

TAPES BOURGUIGNATI, *Locard*.

Tapes petalinus (non Lamarek.), Reeve, 1864, *Icon. conch.*, pl. x, fig. 54 (*mala.*).

— *petalinus* (pars), Locard, 1886, *Prodr. malac. France*, p. 597.

OBSERVATIONS. — De tous nos *Tapes* français, la forme la plus lancéolée est représentée par le *Tapes Bourguignati*. Nous prenons cette forme pour prototype du groupe comme étant la mieux caractérisée; nous l'avons reçue tantôt sous le nom de *Tapes petalinus*, tantôt sous celui du *T. Beudanti*. Nous ne connaissons qu'une figure qui s'en rapproche, c'est celle donnée par Reeve, et encore n'est-elle pas bien caractéristique par suite de son manque d'allongement et des incorrections que présente son profil; nous sommes heureux de donner à cette belle Espèce le nom de notre savant maître et ami M. J.-R. Bourguignat.

DESCRIPTION. — Coquille d'un galbe lancéolé,

très allongé, de taille assez petite ; région antérieure courte, régulièrement arrondie ; région postérieure très allongée, cunéiforme, arrondie à son extrémité dans le même axe que la région antérieure ; bord supérieur allongé, arrondi ; bord inférieur largement arrondi, un peu retroussé à ses extrémités ; valves médiocrement bombées, avec le maximum de bombement reporté dans la région des sommets ; sommets très fortement rejetés vers la région antérieure, assez saillants, un peu renflés à leur extrémité, bien élargis ; test brillant, orné de costulations longitudinales fines, irrégulières, peu profondes, souvent obsoètes, devenant un peu saillantes aux extrémités ; charnière très délicate ; trois dents cardinales bifides à chaque valve, dont une souvent atrophiée à la valve inférieure ; lamelle latérale très mince, très courte, peu infléchie. — Dimensions : long. 30 à 33 ; haut. 16 à 18 ; épais. 9 à 11 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par son galbe lancéolé, comme donaciforme, le *Tapes Bourguignati* se distinguera toujours très facilement des autres *Tapes*. Il ne saurait être confondu avec le véritable *Tapes petalinus*, dont le galbe est toujours beaucoup moins allongé, la région postérieure beaucoup moins haute, tout à fait cunéiforme, etc. On pourrait plus facilement le comparer avec le *Tapes geographicus*, qui a également un galbe très allongé ; mais on le distinguera : à son profil moins régulier, plus rostré, avec la ligne apico-rostrale plus tombante ; à son bord inférieur plus arrondi, plus relevé à ses

extrémités ; à sa région antérieure plus régulièrement profilée, plus largement arrondie ; à sa région postérieure plus amincie à l'extrémité, etc.

VARIATIONS. — Chez cette Espèce, nous n'avons observé que des variations de taille ; nous nous bornerons donc à citer une var. *minor*. Quant à la coloration, elle donne lieu aux var. suivantes : *albida*, *fusca*, *violacea*, *rosea*, *bicolor*, *marmorea*, *zonata*, *bizonata* et *heligmogramma*.

HABITAT. — Peu commun ; la Méditerranée, sur les côtes de Provence.

TAPES BICOLOR, Lamarck.

Venus bicolor, Lamarck, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 63 ; — (2^e édit.), 1835, VI, p. 365.

— *læta* (non Poli), Kuster, in Martini et Chemnitz, *Conch. Cab.* (2^e édit.), p. 163, pl. xxiii, fig. 12 et 13.

Pullastra bicolor (pars), Petit, 1851, in *Journ. Conch.*, II, p. 298.

Tapes bicolor (pars), Wrinckauff, 1852, in *Journ. Conch.*, X, p. 318.

— *læta* (var. c), Weinkauff, 1867, *Conch. Mit-telm.*, I, p. 100.

— *florida*, Hidalgo, 1850, *Moll. marins*, pl. xlv, fig. 3. (*mala*.)

OBSERVATIONS. — Quoique ce nom de *bicolor* puisse s'appliquer à un grand nombre de *Tapes* au

seul point de vue de la coloration, il ne se rapporte pas moins à une forme toute spéciale, d'un galbe tout particulier, de coloration souvent *bicolor*, et qu'il importe de séparer des autres Espèces de ce même groupe. Plusieurs auteurs ont admis cette forme à titre de simple variété, en se basant uniquement sur son malheureux nom; plusieurs même l'ont figurée sous des noms différents. D'après les types de la collection Delessert, nous maintiendrons cette Espèce.

On remarquera que dans notre synonymie, contrairement à ce qui a été écrit par plusieurs malacologistes, nous avons omis d'indiquer la *var. bicolor* du *Venus lava* de Poli (1). C'est, qu'en effet, cette coquille n'est point le véritable *Tapes bicolor* de Lamarck, mais bien une *var. bicolor* du *Tapes petalinus* du même auteur.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe lancéolé un peu court et ventru; région antérieure courte, assez large, bien arrondie; région postérieure un peu plus allongée, légèrement plus haute, également arrondie et dans le même axe que la région antérieure; bords supérieur et inférieur subparallèles, largement arrondis; bord inférieur également courbé à ses extrémités; valves bombées, surtout dans la région des sommets, à peine amincies vers les extrémités; test orné de costulations transversales très fines, très régulières, à peine un peu plus fortes vers les extrémités; charnière assez forte;

(1) Poli, 1795. *Test. utr. Sicil.*, II, pl. xxi, fig. 3.

trois dents cardinales plus ou moins bifides à chaque valve, dont une dent souvent atrophiée à la valve inférieure; lamelle latérale mince, assez allongée, un peu arquée. — Dimensions : long. 30 à 32; haut. 19 à 21; épais. 12 à 13 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Parmi toutes les Espèces que nous venons de passer en revue, nous ne pouvons rapprocher le *Tapes bicolor* que du *T. Bourguignati*. On le distinguera : à son galbe moins étroit, beaucoup moins allongé; à sa région antérieure plus haute, plus largement arrondie; à sa région postérieure moins allongée, moins cunéiforme; à son bord inférieur plus largement arrondi et plus régulièrement recourbé à ses extrémités; à ses valves plus renflées dans leur ensemble; à son test moins brillant, orné de costulations moins fines et beaucoup plus régulières, à sa charnière plus forte, etc.....

VARIATIONS. — Chez cette Espèce, le galbe varie peu; nous signalerons cependant les *var. minor*, *depressa* et *elongata*. La coloration est le plus souvent *bicolor*, d'un blanc un peu grisâtre dans toute la région antérieure, et d'un roux plus ou moins foncé, à bords bien tranchés dans la région postérieure, au delà des sommets. Nous indiquerons également les *var. ex colore* : *monochroma*, *albida*, *luteola*, *rosea*, *punctata* et *marmorea*; ces taches et marbrures sont le plus ordinairement uniquement marquées dans la partie colorée de la région postérieure.

HABITAT. — Assez commun : l'Océan, et surtout la Méditerranée.

TAPES ANTHEMODUS (1), *Locard*.

Venus læta (non Linné), Poli, 1795, *Test. utr. Sicil.*, II, pl. XXI, fig. 1.

Venus florida (non Poli), Lamark, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 602 ; — (2^e édit.), 1835, VI, p. 364.

Pullastra florida, Anton, 1839, *Verzeichn. Conch. Samml.*, p. 8, n^o 291.

Tapes florida, Sowerby, *Thes. Conch.*, pl. CXLIX, fig. 112.

Tapes læta (pars), Weinkauff, 1862, in *Journ. Conch.*, X, p. 318.

Tapes floridus (pars), Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLV, fig. 2, 3, 5 et 12.

OBSERVATIONS. — Il est peu d'Espèces, parmi les *Tapes*, qui aient été plus mal comprise que celle qui nous occupe. Nous-même, après de longues hésitations, nous n'avons fini par nous rendre un compte exact de cette Espèce qu'après en avoir examiné les types dans les collections de Lamarek, à Genève. Nous allons essayer de débrouiller ce véritable fil d'Ariane.

Poli, sous le nom de *Venus læta* (2), a donné une exacte figuration de la forme qui nous occupe. Mais

(1) Du grec ἀνθεμόδισ, plein de fleurs.

(2) Poli, 1795, *Test. utr. Sicil.*, II, pl. XXI, fig. 1.

il s'agit ici uniquement de la figure 1; la fig. 2 se rapportant au *Tapes Beudanti*, et la fig. 3 à une var. du *T. petalinus*. Le nom de *læta* ayant été donné antérieurement par Linné à une toute autre Espèce (1), le nom de Poli doit passer forcément en synonymie.

Nous retrouvons cette même forme dans la collection de Lamarck sous le nom de *Venus florida*. Ce nom devrait donc être maintenu; mais, comme Poli en a fait usage antérieurement (2), ainsi que nous l'avons déjà vu, pour une forme confondue, avec le *Tapes decussatus*, ce nom de *florida* doit donc également être rejeté.

Enfin, chez tous les autres auteurs qui se sont occupés de cette même coquille, nous la voyons, soit sous les noms que nous venons de citer, soit à titre de variété; nous proposons donc de lui donner définitivement le nom de *Tapes anthemodus*.

Lamarck, dans son catalogue, indique seize échantillons; mais nous n'en retrouvons plus que cinq dans sa collection. Ces cinq individus sont assez bien représentés dans l'atlas de M. Hidalgo par les fig. 2, 5, 9 et 10. Ce sera pour nous désormais le type du *Tapes anthemodus*. Quant aux autres figures, elles représenteront des var. *minor* (fig. 7), *elongata* (fig. 6, 8, 11 et 12). En dehors de ces dessins et de la fig. 1 de l'atlas de Poli, nous ne voyons aucune autre figuration exacte.

(1) Linné, 1758, *Syst. nat.* (édit. x), p. 686. (*Cytherea læta*, Lamarck, 1828, *Anim. sans vert.*, V, p. 567, n° 26.)

(2) Poli, 1795, *Test., utr. Sicil.*, 11, p. 97.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe amygdaloïde un peu allongé, médiocrement renflé; région antérieure un peu courte, légèrement retroussée, bien arrondie, surtout dans le bas, parfois subanguleuse dans le haut; région postérieure bien allongée, un peu plus haute, arrondie plus finement à son extrémité et suivant un axe un peu inférieur à celui de la région antérieure; bords supérieur et inférieur subparallèles; bord inférieur largement arrondi; valves un peu renflées, avec le maximum de bombement presque médian, un peu atténuées vers l'extrémité de la région postérieure; sommets peu saillants, rejetés vers la région antérieure; test un peu brillant, orné de stries fines, devenant de véritables costulations vers les extrémités, assez régulières, peu marquées, visibles surtout à la loupe, et de quelques stries rayonnantes, toutes fort obsolètes; deux à trois dents cardinales à chaque valve, plus ou moins bifides, assez fines, bien convergentes; lamelle latérale très courte, peu arquée, mince. Dimensions : long. 26 à 28; haut. 16 à 18; épais. 9 à 11 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette forme bien typique, bien caractérisée, ne saurait être confondue avec aucune autre Espèce de ce même groupe. Rapprochée du *Tapes Bourguignati*, on la distinguera : à sa taille plus petite; à son galbe moins lancéolé; à sa région antérieure proportionnellement un peu plus développée; à sa région postérieure beaucoup moins allongée et moins rostrée; à ses sommets

moins larges, moins saillants ; à son test moins brillant, etc...

Comparé au *Tapes bicolor*, on la séparera : à son galbe plus nettement amygdaloïde, moins large, moins trapu, moins ventru ; à ses régions antérieure et postérieure plus finement découpées ; à ses valves notablement moins renflées, surtout dans la région des sommets ; à son bord inférieur plus arrondi, mieux relevé à ses extrémités ; à sa charnière moins forte, etc...

VARIATIONS.—Le *Tapes anthemodus* présente de nombreuses variations comme galbe et comme ornementation ; on peut déjà en juger par les figurations de l'atlas de M. Hidalgo, dont nous avons donné la citation. Malgré cela, le faciès de cette jolie petite coquille reste presque toujours semblable à lui-même ; en général, ses variations portent sur le plus ou moins de développement de la région postérieure ; celle-ci peut, en effet, être ou allongée, ou courte, et, suivant les cas, présenter un profil plus ou moins subanguleux dans le haut. Nous indiquerons les var. *ex forma* suivantes : *minor*, *elongata*, *subrhomboïdea*, *depressa*. A proprement parler, il n'existe pas de var. *ventricosa* ou *inflata*. Enfin, d'après Deshayes (1), il conviendrait d'ajouter, à titre de variété *catenifera*, la *Venus catenifera* de Lamarck (2), Espèce méditerranéenne de petite taille qui

(1) Deshayes, 1835, *Anim. s. vert.* (2^e édit.), VI, p. 366 (en note).

(2) Lamarck, 1818, *Anim. s. vert.*, V, p. 603, n^o 70.

serait ornée de costulations plus fortes. Cette forme nous est inconnue.

La coloration est très variable; on passe des var. monochromes à la disposition signalée par Lamarek « *albo-rufo, spadiceoque varie picta.* » Parfois, la coquille est monochrome dans la région antérieure et nettement marbrée ou flammulée dans la région postérieure; parfois aussi, on distingue deux ou plusieurs rayons plus pâles partant des sommets pour s'épanouir à la périphérie. Nous connaissons les var. *ex colore* suivantes; *albida, rosea, fulva, rufula, violacea, liliacea, luteola, bicolor, maculata, marmorea, biradiata, multiradiata, heligmogramma*, etc.

HABITAT. — Commun; toutes les côtes de la Méditerranée, en colonies assez populeuses.

TAPES BEUDANTI, *Payraudeau.*

Venus Beudantii, Payraudeau, 1826, *Moll. Corse*, p. 83, pl. 1, fig. 22.

Pullastra Beudantii, Petit de la Saussaye, 1851, in *Journ. Conch.*, II, p. 299.

Tapes Beudanti, Locard, 1886, *Prodr. malac. franc.*, p. 439.

OBSERVATIONS. — Par suite de quelle circonstance la plupart des malacologistes ont-ils rayé d'un simple trait de plume le *Tapes Beudanti* des catalogues, pour n'en faire qu'un vulgaire synonyme de différentes Espèces mal établies? Voilà ce que nous ne

saurions comprendre. Il faut plus que de la bonne volonté pour agir ainsi; et bien certainement nos auteurs n'ont ni vu la figuration de Payraudeau ni lu sa diagnose; ils n'ont certainement pas cherché à se procurer ce type si particulier, sans quoi ils auraient bien pris garde de tomber dans de pareilles erreurs.

Le *Tapes Beudanti*, comme il est facile de s'en assurer, est une Espèce des plus typiques et même des plus répandues; nous la retrouvons avec ses mêmes caractères jusque dans la Manche. Nous possédons de Granville des échantillons dont le galbe présente la plus grande analogie avec le type corse du Muséum de Paris. Commençons par dire que la figure donnée par Payraudeau est des plus exactes.

Quant à confondre cette Espèce avec le *Venus florida* de Lamarek ou le *V. læta* de Poli (*Tapes anthemodus*), il suffisait pour s'en garder de lire ce qu'a écrit Payraudeau à ce sujet. Le *Venus florida*, dit notre auteur (p. 51), est une petite coquille de forme un peu triangulaire, luisante, inéquilatérale, dont le côté postérieur [la coquille est retourné] est plus court que l'intérieur [pour antérieur]; et plus loin (p. 53) pour sa diagnose du *V. Beudantii*: « *Testa parva, elliptica, transversim et longitudinaliter striata, valde inæquilatera; latere postico brevissimo.* » « Coquille de forme elliptique dont le côté du ligament est coupé en ligne droite. » Cela seul suffisait pour crier gare aux simplificateurs d'Espèces!

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe amygdaloïde un peu court et ventru; région antérieure peu développée, retroussée, arrondie, peu haute; région postérieure notablement plus allongée et plus haute, subanguleuse dans le haut, un peu tombante et arrondie dans le bas; bord inférieur très arrondi, plus recourbé dans la région antérieure que dans la région postérieure; valves bien bombées, avec le maximum de bombement presque médian par rapport à l'axe transversal, et un peu reporté dans la région des crochets; crochets courts, élargis, bien renflés; test orné de costulations transversales fines et régulières et de quelques stries rayonnantes presque obsolètes; charnière assez forte; deux à trois dents cardinales bifides à chaque valve, très convergentes; lamelle latérale mince, presque droite, assez allongée. — Dimensions : long. 23 à 25; haut. 15 à 17; épais. 9 à 11 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Parmi nos *Tapes* déjà signalés, nous ne pouvons rapprocher le *Tapes Beudanti* que des *T. bicolor* et *T. anthemodus*. On le distinguera du *T. bicolor* : à son galbe plus irrégulier, plus inéquilatéral; à sa région antérieure plus étroite, plus retroussée; à sa région postérieure plus anguleuse dans le haut, plus tombante et plus étroitement arrondie dans le bas; à son bord inférieur plus arrondi, plus retroussé aux extrémités; à ses bords supérieur et inférieur moins subparallèles; à son test plus fortement costulé, etc...

Comparé au *Tapes anthemodus*, on le reconnaî-

tra : à son galbe plus court, plus ramassé, moins régulier; à ses valves notablement plus bombées; à sa région postérieure plus courte, plus haute, plus anguleuse dans le haut; à son bord inférieur plus retroussé, plus arrondi; à son test moins brillant, plus régulièrement costulé; à sa ligne apico-rostrale beaucoup plus courte et plus tombante, etc...

VARIATIONS. — Suivant l'habitat, on observe chez le *Tapes Beudanti* des variations assez notables. En général les formes septentrionales sont plus renflées et plus striées que les formes méridionales; parfois également, la taille diminue, le galbe tend un peu à s'arrondir. Nous avons reçu de Roscoff une forme *major* qui atteint 30 millim. de longueur pour 21 de hauteur, et que nous croyons devoir encore rattacher à cette même Espèce. Nous aurons donc les var. *ex forma* : *major*, *minor*, *depressa*, *subrotundata*, *elongata*.

La coloration du type de Payraudeau est violacée, « agréablement nuancée de violâtre, avec deux rayons blancs, l'un à la partie antérieure, l'autre à la partie postérieure. » Nous avons vu cette même disposition dans des coquilles provenant de Cette (Hérault) et de la Seyne (Var). Souvent la nuance passe au rose violacé et au brun clair également un peu violacé, avec des taches en marbrures plus foncées. Nous connaissons les var. *ex colore* suivantes : *violacea*, *liliacea*, *rosea*, *albida*, *lutea*, *brunnea*, *bicolor*, *punctata*, *maculata*, *marmorea*, *biradiata*, *multiradiata*, *zonata*, etc.

HABITAT. — Assez commun ; sur toutes nos côtes, mais plus abondant et plus typique dans la Méditerranée.

TAPES LUCENS, Locard.

Venus nitens (non Turton), Scacchi et Philippi, 1844, in Philippi, *Enum. Moll. Sic.*, II, p. 35, pl. xiv, fig. 14.

Tapes nitens, Weinkauff, 1862, in *Journ. Conch.*, V, p. 318; Locard, 1866, *Prod. malac. franç.*, p. 438.

OBSERVATIONS. — Scacchi et Philippi ont décrit et figuré sous le nom de *Venus nitens* une forme méditerranéenne rare pour la faune française, mais certainement très caractéristique. Ce même nom ayant été antérieurement donné par Turton (1) à une Espèce absolument différente, il y a lieu de lui substituer une autre appellation. Nous proposons donc le nom de *Tapes lucens*, qui rend la même idée sous une autre forme.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe subrhomboïdal allongé, très déprimé; région antérieure un peu courte, bien arrondie, avec le maximum de courbure infra-médian; région postérieure plus développée, plus haute, très largement arrondie, à peine subanguleuse tout à fait dans le

(1) Turton, 1819, *Conch. diction.*, p. 247, et 1822, *Dithyra Brit.*, p. 157, pl. x, fig. 8.

haut; bord supérieur droit; bord inférieur largement arrondi, presque également recourbé à ses extrémités; valves peu bombées, avec le maximum de bombement un peu rapproché des sommets, mais à égale distance des extrémités transversales; sommets rejetés vers la région antérieure, peu saillants, bien élargis; test très brillant, absolument lisse; trois dents cardinales à chaque valve, nettement bifides; lamelle latérale très courte, très mince, presque droite. — Dimensions : long. 20 à 23; haut. 12 à 14; épais. 7 à 8 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes lucens* se distingue de toutes les Espèces que nous avons signalées jusqu'à présent : par sa taille plus petite; par son galbe déprimé; par son test absolument lisse et très brillant; par sa région postérieure, qui est proportionnellement haute sur une plus grande longueur, par suite de la parfaite horizontalité de la ligne qui va du sommet à l'angle postéro-dorsal; ce dernier caractère, bien représenté dans la figuration de Philippi, est absolument typique et donne à la coquille un faciès tout particulier.

VARIATIONS. — Nous connaissons un trop petit nombre de sujets français du *Tapes lucens* pour en étudier les variations. Nous possédons un échantillon recueilli à la Seyne, dans le Var, qui est bien conforme au type figuré par Philippi, au moins comme galbe. On trouve également sur nos côtes, dans les Alpes-Maritimes, une forme *minor* un peu

plus allongée qui rappelle la forme du *Tapes lucens* de l'Adriatique. Quant à la coloration, elle varie du blanc jaunâtre, avec les sommets roses ou violacés, au violet pâle, avec les sommets jaunâtres. Il existe également des var. *bicolor* et *marmorea*.

HABITAT. — Rare; la Méditerranée, sur les côtes de Provence.

C. GROUPE DU TAPES AUREUS

TAPES AUREUS, Gmelin.

- Venus aurea*, Gmelin, 1789, *Syst. nat.* (édit. XIII), p. 3288. — Turton, 1818, *Dithyra Brit.*, p. 152, pl. ix, fig. 7 à 8. — Martini et Chemnitz. *Conch. Cab.*; — (2^e édit.), p. 185, pl. xxi, fig. 10.
- Pullastra aurea*, Anton, 1839, *Verzeichn. Conch. Sammlung*, p. 289. — Brown., 1845, *Ill. Conch.*; — (2^e édit.), p. 89, pl. xxxvi, fig. 5-8.
- Tapes aurea*, Forbes et Hanley, 1853, *Brit. Moll.*, I, p. 392, pl. xxv, fig. 5. — Sowerby, 1859, *Ill. ind.*, pl. iv, fig. 7. — Reeve, 1864, *Conch. icon.*, pl. viii, fig. 37^a et 37^b.
- Tapes aureus*, Jeffreys, 1863-67, *Brit. Conch.*, II, p. 349; V, p. 185, pl. xxxix, fig. 4. — Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLVI, fig. 1, 2, 5. — Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 439.
- Cuneus aurea*, Mörch, 1853, *Cat. conch.*, Yoldi, II, p. 20, n^o 222.

OBSERVATIONS. — Gmelin, à la suite de sa description de *Venus aurea*, donne une seule référence, celle de Lister (1); il s'ensuit que le type est une coquille de taille assez petite, et que toutes les grandes formes qui ont été représentées par un grand nombre d'auteurs doivent être considérées comme des *var. major*. Le *Tapes aureus* est une forme très nette, très typique, dont on trouve dans nombre d'Iconographies de bonnes figurations. Nous citons comme plus particulièrement exactes celles de Turton et de M. Hidalgo, telles que nous les indiquons dans notre synonymie.

Quelques auteurs ont joint au *Tapes aureus* le *Venus ænea* de Turton (2); l'étude de bons types nous a conduit à séparer définitivement cette forme et à la maintenir au rang d'Espèces. Enfin, sous ce même nom, on a parfois rangé des formes affines méditerranéennes, dont nous parlerons plus loin, et que nous considérons comme bien distinctes. Nous ajouterons que si le *Tapes aureus* vit dans la Méditerranée sur les côtes françaises, c'est toujours une forme rare.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe subtriangulaire court et renflé; région antérieure courte, arrondie, un peu retroussée; région postérieure plus haute à sa naissance, arrondie à son extrémité, presque dans le même axe que la région antérieure, et un peu plus développée;

(1) Lister, 1685-92. *Hist. syn. Conch.*, pl. cccciv, fig. 247.

(2) Turton, 1819. *Conch. diction.*, p. 218.

bord inférieur court, très arrondi; valves très bombées, surtout dans la région des sommets; sommets rejetés vers la région antérieure très saillants, très acuminés, bien recourbés, occupant à eux seuls le haut de la coquille; test orné de stries transversales un peu fines, régulières, parfois un peu atténuées dans le milieu, et de stries rayonnantes peu nombreuses, peu marquées, assez irrégulières; charnière forte; deux ou trois dents cardinales subbifides, dont deux dents plus fortes que la troisième, à chaque valve; lamelle latérale courte, infléchie. — Dimensions: long. 25 à 28; haut. 18 à 20; épais. 12 à 16 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette Espèce est plus particulièrement caractérisée par son galbe subtriangulaire, avec le haut du triangle correspondant au sommet, qui occupe à lui seul le haut de la coquille. Il n'est aucune forme, parmi celles que nous avons étudiées jusqu'à présent, qui présente un faciès aussi tranché, avec les sommets plus saillants, plus acuminés, avec le bord inférieur plus court, plus arrondi, avec la ligne apico-rostrale aussi inclinée par rapport à la verticale passant par les sommets, avec l'angle postéro-dorsal aussi ouvert, parfois même presque nul, etc.

VARIATIONS. — Nous avons déjà parlé d'une *var. major*; celle-ci atteint facilement de 35 à 38 millim. de longueur; souvent elle tend à devenir un peu plus transverse et passe à la *var. elongata*. Ainsi nous avons sous les yeux des formes de Portbail, dans la

Manche, qui mesurent 38 millim. de longueur, sur 28 millim. de hauteur seulement, tandis que d'autres sujets, pour une même hauteur, ne mesurent plus que 34 millim. Parfois, chez des individus de grande taille, l'extrémité postérieure est comme rostrée, le bord inférieur devient subsinueux dans cette région. Maton et Racket (1), Brown (2) et Reeve (3) ont figuré la *var. major*; dans une autre figuration (4), Reeve a donné la *var. rostrata*; mais chez ces différentes variations, le galbe des valves est toujours bien renflé, surtout dans la région des sommets. Nous instituerons les *var. ex forma* suivantes, qui se définissent d'elles-mêmes : *major*, *minor*, *transversa*, *curta*, *rostrata*, *globulosa* et *depressa*.

Les *var ex colore* sont également très nombreuses. Si l'intérieur des valves est presque toujours d'un jaune plus ou moins doré, d'où le nom d'*aureus* donné à cette Espèce, l'extérieur passe du blanc grisâtre au roux fauve, parfois même un peu foncé, tendant au violacé. Rarement le test est monochrome; le plus souvent, il est décoré de bandes brunes étroites disposées en zigzag, soit sur toute la surface, soit uniquement sur la base ou sur la région postérieure; parfois, dans cette région, ces bandes se soudent et donnent naissance à une *var. bicolor*;

(1) Maton et Rackett, 1804, in *Linn. trans.*, VIII, p. 90, pl. II, fig. 9, et 1845; — (édit. Chenu), p. 153, pl. XIV, fig. 8.

(2) Brown, 1827, *Brit. conch.*, pl. XX, fig. 5, et 1845; — (2^e édit.), pl. XXXVI, fig. 5.

(3) Reeve, 1864, *Conch. icon.*, pl. VIII, fig. 37^A.

(4) Reeve, 1864 (*Loc. cit.*), pl. VIII, fig. 37^B.

parfois aussi ces mêmes bandes sont groupées sous forme de rayons allant des sommets à la périphérie; enfin l'ornementation, chez quelques individus, est réduite à des taches ou à des marbrures plus ou moins bien définies. Nous indiquerons donc les *var. ex colore* suivantes : *albida*, *grisea*, *fulva*, *violacea*, *rosacea*, *bicolor*, *punctata*, *flammea*, *marmorea*, *heligmogramma*, *subheligmogramma*, *radiata multiradiata*, etc...

HABITAT. — Très commun; en colonies populeuses dans la Manche et dans l'Océan; beaucoup plus rare dans la Méditerranée.

TAPES RETORTUS, *Locard*.

Pullastra aurea, Brown, 1827, *Ill. Conch.*, pl. xxxvi, fig. 8; — (2^e édit.), 1844, pl. xx, fig. 8.

Tapes aureus, Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLV^A, fig. 4.

OBSERVATIONS. — L'Espèce que nous allons décrire a été déjà observée par plusieurs auteurs, qui l'ont confondue avec le véritable *Tapes aureus*. Brown et M. Hidalgo en ont donné des figurations. Il suffit déjà de comparer ces figures, celle surtout de l'atlas de M. Hidalgo, qui est des plus exactes, pour voir combien une telle forme diffère du *Tapes aureus*. Elle vit, du reste, dans un milieu bien distinct.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez grande,

d'un galbe subrhomboïdal déprimé; région antérieure assez développée, arrondie, bien retroussée; région postérieure un peu plus développée en longueur et beaucoup plus en hauteur, avec un profil subanguleux dans le haut, rostré et arrondi dans le bas; bords supérieur et inférieur très arrondis; valves renflées dans la région des sommets, amincies vers la périphérie; sommets saillants, rejetés et recourbés vers la région antérieure; test orné de costulations transversales fines, régulières, peu profondes, et de stries rayonnantes irrégulières plus nombreuses; charnière fine; trois dents cardinales plus ou moins bifides à chaque valve, dont une dent plus petite à la valve inférieure; lamelle latérale un peu allongée, arquée. — Dimensions : long. 38 à 40; haut. 20 à 28; épais. 15 à 17. millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par le profil de sa région postérieure, le *Tapes retortus* rappelle le *Tapes decussatus*; c'est là déjà un caractère très précis; mais pour le reste de la coquille, il participe plus spécialement du *Tapes aureus*. On le distinguera de cette dernière Espèce : à son galbe plus déprimé dans tout son ensemble, avec les valves moins bombées sur les bords; à sa région antérieure un peu plus allongée; à sa région postérieure beaucoup plus développée en hauteur, avec un profil bien plus anguleux dans le haut et plus finement arrondi dans le bas; à son bord inférieur plus largement arrondi; à sa charnière plus fine, plus déliée, malgré la grande taille de la coquille; à ses

dents cardinales plus fines ; à sa lamelle latérale plus courbé ; etc.

VARIATIONS. — Cette forme, telle que nous venons de la décrire, nous paraît présenter peu de variations. Cependant, nous avons observé quelques sujets de taille un peu plus petite, constituant une *var. minor*. Parfois aussi, la région antérieure est encore plus étroite, plus retroussée, sans que le profil de la région postérieure soit modifié. Quant à la coloration, elle est presque toujours d'un fond blanc rosé, un peu jaunâtre par places, avec des maculatures en zigzag d'un brun un peu clair, plus ou moins marbrées.

HABITAT. — Assez rare ; les côtes de Provence, dans la Méditerranée.

TAPES ÆNEUS, Turton.

Venus ænea, Turton, 1819, *Conch. diction.*, p. 248, fig. 20 ; — 1822, *Dithyr. Brit.*, p. 152, pl. x, fig. 7.

Venus nitens (non Philippi), Turton, 1819, *Conch. diction.*, p. 247 ; — 1822, *Dithyr. Brit.*, p. 157, pl. x, fig. 8.

Tapes aureus (pars auct.), Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLV^A, fig. 3, 5, 6, 8 ; — Locard, 1886, *Prodr. Malac. franç.*, p. 439.

OBSERVATIONS. — Cette forme, si bien décrite, si exactement figurée par Turton, est absolument dis-

tinete du véritable *Tapes aureus*. Contrairement à l'assertion de bon nombre d'auteurs, nous croyons devoir la maintenir au rang d'Espèce. Nous y joignons le *Venus nitens* du même auteur, qu'il ne faut pas confondre avec le *V. nitens* de Philippi (1). Dans l'atlas de l'ouvrage de M. Hidalgo, on trouve également de bonnes figurations de cette même Espèce.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe subrhomboidal court et renflé ; région antérieure très courte, arrondie, bien retroussée ; région postérieure plus développée, surtout en hauteur, à profil anguleux dans le haut, et finement arrondi dans le bas ou subanguleux ; bords supérieur et inférieur très fortement arqués ; valves régulièrement bombées, renflées, surtout dans la région des sommets ; test orné de costulations très rapprochées, fines et régulières, rarement obsolètes dans la région centrale ; sommets saillants, fortement rejetés vers la région antérieure, acuminés, lisses et brillants à leur extrémité ; charnière assez forte ; deux à trois dents cardinales bifides à chaque valve, dont une dent souvent atrophiée ; lamelle latérale assez allongée, un peu arquée à l'extrémité. — Dimensions : long. 22 à 25 ; haut. 16 à 18 ; épais. 12 à 14 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes æneus* est en quelque sorte intermédiaire entre les deux

(1) Philippi, 1844. *Enum. Moll. Sicil.*, II, p. 35, pl. xiv, fig. 14.

formes que nous venons d'examiner. Il participe du *Tapes aureus* par sa taille, par le renflement de ses valves, par la saillie de ses crochets, par le profil de sa région antérieure, et par son ornementation ; il tient, au contraire, du *Tapes retortus* par son galbe subrhomboïdal et par le profil en plus petit de sa région postérieure. On le distinguera donc du *Tapes aureus* : par son galbe subrhomboïdal et non pas subtriangulaire ; par le développement en hauteur de sa région postérieure ; par le profil anguleux de cette région ; par la ligne qui va des sommets à l'angle postéro-dorsal, toujours plus horizontale, etc. Rapproché du *Tapes retortus*, on le reconnaîtra : à sa taille beaucoup plus petite ; à son galbe notablement plus renflé dans tout son ensemble ; à sa région antérieure moins retroussée, moins cunéiforme ; à sa région postérieure plus courte et plus épaisse ; à ses sommets plus lisses ; à sa charnière plus forte, etc.

VARIATIONS. — Le *Tapes æneus* présente, comme on peut le voir d'après les figurations relevées dans notre synonymie, quelques variations assez notables. Tout en conservant son galbe, à la fois subrhomboïdal et ventru, il peut être plus ou moins allongé ; sa taille peut également varier ; enfin, l'inclinaison, soit de la ligne apico-rostrale, soit de la ligne qui va des sommets à l'angle postéro-dorsal, en se modifiant quelque peu, peut changer notablement son profil dans cette région. Nous avons observé les *var. ex forma* suivantes : *major*, *minor*, *elon-*

gata, ventricosa, depressa et sublævigata. Sous le nom de *Venus sinuosa*, Turton a figuré (1) une simple anomalie purement accidentelle de cette même Espèce. Nous en avons reçu de M. Albert Granger plusieurs spécimens analogues résultant d'accidents survenus à la coquille dans son jeune âge.

Les *var. ex colore* sont peut-être encore plus nombreuses que chez le *Tapes æneus*; en outre, la coquille est plus souvent monochrome; elle passe alors par les gammes de tons les plus variés. Nous citerons : *albida, lutea, rosea, fulva, violacea, brunnea, bicolor, punctata, flammea, marmorea, lyrata, radiata, multiradiata, etc.*

HABITAT. — Assez commun sur toutes nos côtes, et plus fréquemment dans la Méditerranée.

TAPES SERVAINI, *Locard*.

OBSERVATIONS. — La forme que nous allons décrire nous paraît absolument nouvelle; nous n'en connaissons ni description ni figuration. Nous sommes heureux de la dédier à M. le D^r Georges Servain, président de la Société malacologique de France.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez petite, d'un galbe subtriangulaire un peu allongé, très ventrue; région antérieure très courte, arrondie, un peu inférieure; région postérieure un peu plus haute, très allongée, arrondie à son extrémité dans le même

(1) Turton, 1822, *Dithyra Brit.*, pl. x, fig. 9.

axe que la région antérieure, à peine subanguleuse dans le haut ; bords supérieur et inférieur largement arrondis, surtout ce dernier ; valves très renflées, particulièrement dans la région des sommets, avec le maximum de bombement un peu supérieur ; sommets très fortement rejetés vers la région antérieure, bien acuminés, très saillants ; test brillant, orné de costulations transversales irrégulières peu profondes, souvent obsolètes ; charnière assez forte ; deux ou trois dents cardinales bifides à chaque valve ; lamelle latérale courte, très arquée.—Dimensions : long. 23 à 25 ; haut. 14 à 16 ; épais. 12 à 14 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Par son galbe renflé, par sa forme triangulaire, cette Espèce se rattache encore au groupe du *Tapes aureus*. Elle se distinguera de cette dernière Espèce et de toutes les *var. elongata* du même groupe : par sa région postérieure plus haute que chez le *T. aureus*, mais bien moins anguleuse que chez les *T. retortus* et *T. æneus* ; par cette même région plus allongée et plus rostrée, avec l'autre extrémité moins relevée ; par son bord inférieur beaucoup plus allongé et plus largement arrondi ; par son test plus brillant ; par ses costulations beaucoup moins régulières, plus souvent obsolètes ; par sa ligne apico-rostrale formant, avec la verticale passant par les sommets, un angle plus ouvert ; par son angle postéro-dorsal moins ouvert que chez le *Tapes aureus*, et plus grand que chez les deux autres Espèces, etc.

VARIATIONS. — Nous ne connaissons encore qu'un petit nombre de sujets du *Tapes Servaini*, ce qui ne nous a pas permis d'observer beaucoup de variations. La coloration interne est d'un jaune un peu pâle; celle de l'extérieur est, en général, d'un roux très clair, un peu jaunâtre, avec quelques maculatures confuses un peu plus foncées.

HABITAT. — Rare; la Manche, dans la région armoricaine; Saint-Malo (Ille-et-Vilaine); Roscoff (Finistère), etc.

C. — GROUPE DU *TAPES EDULIS*.

TAPES EDULIS, Chemnitz.

- Venus edulis*, Chemnitz, 1784, *Neues. Conch. Cab.*, VII, p. 60, pl. XLIII, fig. 457; — (2^e édit.), p. 181, pl. XXI, fig. 9.
- *virginea*, Schröter, 1786, *Einleit*, III, p. 151, n^o XXXIX. — Maton et Racket, 1801, in *Trans. lin. Soc.*, VIII, p. 89, pl. II, fig. 8. — (Édit. Chenu), 1845, p. 152, pl. XIV, fig. 7. — Turton, 1822, *Dithyr. Brit.*, pl. VIII, fig. 8 (var.). — Brown, 1845, *Conch. Brit.* (2^e édit.), pl. XXXVI, fig. 6.
- *Sarniensis*, Turton, 1822, *Dithyr. Brit.*, p. 153, pl. X, fig. 6.
- Venerupis virginea*, Fleming, 1828, *Brit. anim.*, p. 452.
- *Sarniensis*, Fleming, 1828, (*loc. cit.*), p. 452.

- Pullastra virginea*, Anton, 1839, *Verzeichn. Conch.*,
Sammlung, p. 8.
- *rhomboïdes*, Petit de la Saussaye, 1851, in *Journ.*
Conch., II, p. 297.
- Tapes virginea*, Forbes et Hanley, 1853, *Brit. Moll.*,
I, p. 388, pl. xxxv, fig. 4 et 5. — Sowerby,
Thesaur. Conch., pl. cXLIX, fig. 84. —
Reeve, 1864, *Icon. Conch.*, pl. IV, fig. 17^A.
- *edulis (pars)*, Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl.
XLIV, fig. 1. — Locard, 1886, *Prodr. ma-*
lac. franç., p. 440.

OBSERVATIONS. — Sous le nom de *Tapes edulis*, Chemnitz a décrit et figuré une coquille de la mer Adriatique qui vit également sur nos côtes de France. Il en reconnaît, du reste, l'extension géographique, puisqu'il l'identifie à une forme du musée Kircher (1) qui abonde à Naples. Peu d'auteurs pourtant ont conservé cette appellation, et ont donné la préférence, avec Lamarek (2), au nom de *Venus* ou *Tapes virginea*. Examinons quelle est la valeur de cette appellation.

Linné, le premier, en fait usage; il l'applique à une coquille qui vit, dit-il, dans les Indes, et il ne donne aucune référence pour la figuration. Dans la douzième édition (3), il ajoute : « *Similis fere V. decus-*

(1) Bonanni, 1773, *Rerum nat. museo Kircher*, p. 445, n^o 65-67.

(2) Lamarek, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 600, et 1835; — (2^e édit.), VI, p. 360.

(3) Linné, 1767, *Syst. naturæ* (édit. XII), p. 1136.

satae, sed magis rotundata, etc. » Gmelin (1), sous ce même nom, reproduit la même diagnose, place sa coquille dans la mer Adriatique, et en donne une description plus détaillée, en la comparant également au *Venus decussata* qui la précède dans la liste; enfin, il donne comme référence plusieurs figures de Chemnitz (2), dont l'une est bien le *Tapes edulis*.

Lamarck et Deshayes (3), tout en conservant cette appellation de *Venus virginea* pour une Espèce des mers d'Europe, gardent, cependant, quelques doutes au sujet de son identification avec l'Espèce de Linné et de Gmelin; et Deshayes ajoute : « Les Espèces avoisinantes rendent, pour moi, très difficile la connaissance de la coquille que Linné a désignée sous le nom de *Venus virginea*. Les figures de Chemnitz que cite Gmelin, me paraissent étrangères à cette Espèce. » D'autre part, M. Römer a bien fait ressortir les différences qui existent entre ces deux formes, en mettant en parallèle leurs diagnoses (4).

En résumé, il est probable que le *Venus virginea*, Espèce indienne de Linné, n'est pas exactement la même Espèce que le *Venus edulis*, Espèce européenne de Chemnitz. Cette dernière répondant certainement à l'Espèce que nous avons en vue,

(1) Gmelin, 1789, *Syst. naturæ* (édit. XIII), p. 3294.

(2) Chemnitz, 1784. *Neues Conch. Cab.*, VII, pl. XLII, fig. 447; pl. XLIII, fig. 457, 458, A, B, C.

(3) Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 600, n° 57, et (2^e édit.), 1835, VI, p. 360.

(4) Römer, 1864, in *Malak. Blätter*, IX, p. 43.

nous conserverons le nom de *Tapes edulis*, avec MM. Römer, Küster, Weinkauff, Hidalgo, etc.

Lorsque l'on examine la plupart des iconographies qui traitent des *Tapes edulis* ou *T. virginicus*, on remarque qu'il en existe deux formes bien distinctes : l'une courte, ramassée, à profil subrhomboidal; l'autre notablement plus allongée, nettement ovulaire. La première de ces formes, assez bien représentée dans les planches de Chemnitz (quoique dans le texte il la qualifie de *Testa ovali*), sera pour nous le véritable type du *Tapes edulis*; nous avons indiqué dans notre synonymie bon nombre de figures qui s'y rapportent. C'est également cette même forme que nous avons retrouvée comme type dans la collection de Lamarek à Genève. Quant à la seconde forme, elle constitue pour nous une Espèce bien distincte, que nous décrirons plus loin sous le nom de *Tapes lepidulus*. »

Nous avons maintenu comme synonyme de notre Espèce le *Venus Sarniensis* de Turton, qui nous paraît se rapprocher encore plus du vrai type que la coquille figurée pl. VIII, fig. 8 (1) sous le nom de *Venus virginea*.

Quelques auteurs, notamment MM. Römer, Kuster et Weinkauff, donnent encore pour synonyme au *Tapes edulis* le *Venus virago* de Loven (2). Nous n'avons pas encore pu nous procurer cette Espèce de Norvège; et notons, en passant, que M. Sars (3) n'en

(1) Turton, 1822, *Dithyra Brit.*, pl., VIII, fig. 8.

(2) Loven, 1846, *Ind. Moll. Scand.*, p. 40.

(3) G. O. Sars, 1883, *Moll. reg. arct. Norv.*

fait pas mention. D'après la description et d'après la synonymie que l'auteur en donne, il nous est fort difficile de savoir au juste ce qu'il en est, car il la compare tantôt avec le *Venus virginea* des auteurs anglais, tantôt avec le *Venus texturata* de Lamarek. Nous conserverons donc un point de doute au sujet de cette forme.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez grande, d'un galbe subrhomboïdal un peu allongé, à angles arrondis ; région antérieure un peu courte, bien arrondie, avec l'axe infra-médian ; région postérieure un peu plus développée en hauteur et en longueur, largement arrondie ou à peine subanguleuse dans le haut, bien arrondie dans le bas et suivant le même axe que la région antérieure ; bord supérieur très arqué ; bord inférieur largement arrondi, peu recourbé à ses extrémités ; valves très fortement et très régulièrement bombées depuis les sommets jusqu'à la périphérie, sans que pour cela le galbe général soit bien épais dans son ensemble ; sommets rejetés vers la région antérieure, très élargis ; test brillant, orné de costulations transversales assez fortes, irrégulières, par suite d'une série de saillies successives dues à l'accroissement du test ; charnière très forte ; deux à trois dents bifides bien convergentes à chaque valve, dont une dent au moins souvent obsolète ; lamelle latérale forte, arquée, un peu courte. — Dimensions : long. 33 à 35 ; haut. 26 à 28 ; épais. 15 à 17 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Cette Espèce parti-

cipe un peu des *Tapes decussatus*, *pullaster* et *aureus*. Elle tient du *T. decussatus* uniquement par son profil subrhomboïdal, mais moins anguleux dans la région postérieure. Nous l'avons vue quelquefois sous le nom de *T. pullaster*; mais elle s'en distingue facilement : par son profil encore plus court ; par le bombement de ses valves, quoique l'ensemble soit notablement plus déprimé ; par la manière d'être de son test, etc.; enfin, comparée à certaines variétés du *Tapes aureus*, on la distinguera : par son profil moins subtriangulaire ; par ses sommets beaucoup plus élargis ; par ses valves bien moins bombées dans le haut et bien plus bombées à la périphérie, etc.

VARIATIONS. — Le *Tapes edulis* est très variable dans sa forme. Malgré les restrictions que nous avons apportées dans son galbe, nous distinguerons encore les *var. ex forma* suivantes : *minor*, *oblonga*, *curta*, *rotundata*, *ventricosa*, *depressa*, *sublævigata*. Les *var. oblonga* et *curta* proviennent du plus ou moins d'inclinaison de la corde apico-rostrale, par rapport à la verticale passant par les sommets. Les *var. ex colore* sont peu nombreuses ; le fond passe du blanc au rose ou au jaune, avec des taches, des bandes, des traits blancs ou plus foncés. Nous avons observé les *var. ex colore* suivantes : *albida*, *rosea*, *lutea*, *fulva*, *bicolor*, *punctata*, *marmorea*, *heligmogramma*, *radiata* et *lyrata*.

HABITAT. — Assez commun dans la Manche et dans l'Océan, surtout dans la région armoricaine ;

plus rare dans la Méditerranée, sur les côtes de Provence.

TAPES LEPIDULUS, Locard.

Venus edulis et *V. virginea* (pars auct.).

Venus virginea, Brown, 1845, *Conch. Brit.* (2^e éd.), pl. xxxvii, fig. 8-9.

Tapes virginea, Forbes et Hanley, 1853, *Brit. Moll.*, I, pl. xxxv, fig. 6. — Sowerby, *Thesaur. Conch.*, pl. cxlix, fig. 81-83, et 1859, *Ill. ind.*, pl. iv, fig. 8. — Reeve, 1864, *Icon. conch.*, pl. iv, fig. 17^b.

Tapes virgineus, Jeffreys, 1869, *Brit. conch.*, V, pl. xxxix, fig. 5.

Tapes edulis (pars), Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. xlv, fig. 2. — Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 440.

OBSERVATIONS. — Comme nous l'avons expliqué déjà, cette Espèce nous paraît avoir été confondue avec le véritable *Tapes edulis*; peut-être même doit-on, jusqu'à un certain point, attribuer à l'existence de ces deux formes la confusion qui existe chez bon nombre d'auteurs au sujet des *Venus edulis* et *virginea*. Le *V. edulis* de Linné, d'après sa diagnose, est une forme voisine du *V. decussata*, et, par conséquent, voisine également de notre *Tapes edulis*, tel que nous le comprenons. D'autre part, Chemnitz dit que son *Venus edulis* est ovulaire, et pourtant sa figuration représente bien plutôt une coquille subrhomboïdale, telle que nous la

retrouvons. Il y a là évidemment une sorte de contre-sens qui ne peut s'expliquer que par une trop grande brièveté dans les descriptions ; mais il n'en est pas moins certain que, sous ces mêmes noms de *Venus virginea* et *edulis*, on a réuni deux formes bien distinctes qu'il importe de séparer.

DESCRIPTION. — Coquille de taille assez forte, d'un galbe ovalaire bien allongé ; région antérieure un peu courte, bien arrondie, avec un axe infra-médian ; région postérieure plus haute, beaucoup plus allongée, très largement arrondie dans le haut, arrondie dans le bas suivant le même axe et le même rayon que la région antérieure ; bords supérieur et inférieur subparallèles ; bord inférieur très allongé, à peine arrondi au milieu, un peu recourbé à ses extrémités ; valves bien bombées depuis les sommets jusqu'à la périphérie, tout en laissant à la coquille un faciès déprimé dans son ensemble ; sommets fortement rejetés vers la région antérieure, très élargis, peu saillants ; test orné de costulations transversales assez fortes, un peu irrégulières, avec des stries d'accroissement bien accusées ; charnière assez forte ; deux à trois dents cardinales bifides à chaque valve, dont une dent souvent obsolète ; lamelle latérale très allongée, forte, presque droite. — Dimensions : long. 42 à 45 ; haut. 28 à 30 ; épais. 14 à 16 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes lepidulus* ne peut être rapproché que du *Tapes edulis*. On le distinguera toujours facilement : à son galbe

beaucoup plus allongé ; à sa région antérieure un peu plus étroite ; à sa région postérieure très développée dans le sens de la longueur, avec la ligne qui va des sommets au rostre en passant par l'angle apico-dorsal plus largement arrondi, non anguleux ; par son rostre plus étroit, plus basal ; par son bord inférieur plus allongé, plus droit ; par ses valves moins bombées dans leur ensemble ; par sa charnière moins forte, quoique la coquille soit bien plus grande ; par sa lamelle latérale plus allongée, etc.

VARIATIONS. — Si le *Tapes lepidulus* est assez régulier dans son allure, il n'en est pas de même de sa taille ; celle-ci est extrêmement variable suivant les milieux. Ses grands échantillons, comme ceux dont nous avons donné les dimensions, sont beaucoup moins répandus que les formes *minor* et *intermedia*, qui varient de 22 à 28 millim. de longueur ; chez les petites comme chez les grandes formes, le profil passe de la *var. subrhombea* à la *var. elliptica* ; signalons encore les *var. depressa* et *globulosa*. Enfin, la coloration, chez cette Espèce, est la même que chez le *Tapes edulis* et passe par les mêmes variations.

HABITAT. — Commun sur toutes nos côtes, mais plus abondamment répandu sur les côtes de la région armoricaine.

TAPES PULCHELLUS, *Lamarck*.

Venus pulchella, Lamarck, 1818, *Anim. sans*

vert., V, p. 603;—(2^e édit.), 1835, VI, p. 366.

— Delessert, 1841, *Rec. coq.*, pl. x, fig. 9.

— Hanley, 1842-1856, *Cat. rec. Shells*, p. 125, pl. XIII, fig. 39.

Pullastra pulchella, Petit de la Saussaye, 1851, in *Journ. Conch.*, II, p. 298.

Tapes pulchellus, Römer, 1864, in *Malac. Blätt.*, XI, p. 70.

Tapes pulchellus, Locard, 1886, *Prodr. malac. franç.*, p. 441.

OBSERVATIONS. — Cette jolie petite Espèce, rare et peu connue, est très exactement figurée dans l'atlas de Delessert.

DESCRIPTION. — Coquille de petite taille, d'un galbe subovale un peu court, assez régulier; région antérieure courte, largement arrondie, assez haute; région postérieure un peu plus haute et notablement plus allongée, avec ses bords subparallèles, comme tronqués à son extrémité; bords supérieur et inférieur subparallèles; bord inférieur allongé, très largement arrondi; valves régulièrement bombées dans toutes leurs parties, mais en somme peu saillantes, avec le maximum de bombement bien médian; sommets lisses, bien saillants, très élargis, fortement rejetés vers la région antérieure; test orné de costulations transversales assez fortes, peu profondes, plus accusées aux extrémités, assez régulières; charnière forte; deux à trois dents cardinales bifides à chaque valve, très convergentes, dont une dent presque obsolète à la valve inférieure; lamelle

latérale forte, allongée, presque droite. — Dimensions : long 18 ; haut. 12 ; épais. 8 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes pulchellus* est voisin du *Tapes lepidulus*, dont il est en quelque sorte le diminutif. On le distinguera de cette dernière Espèce : à sa taille toujours plus petite ; à son galbe plus régulièrement ovalaire et en même temps notablement moins allongé ; à sa région antérieure un peu moins haute ; à sa région postérieure plus courte ; à ses bords plus parallèles, plus tronqués à l'extrémité ; à ses crochets proportionnellement plus forts ; à sa lamelle latérale encore plus allongée, etc.

Nous avons vu quelquefois dans les collections cette Espèce sous le nom de *Venus* ou *Tapes nitens* (Philippi). Mais, outre le galbe particulier de cette Espèce, il suffira, je pense, de rappeler qu'elle est absolument lisse, sans aucunes stries ni costulations, ce qui la distingue très nettement de toutes ses congénères.

VARIATIONS. — Quoique nous n'ayons encore pu examiner qu'un petit nombre d'échantillons du *Tapes pulchellus*, ils nous paraissent assez variables, au moins dans leur taille et leur coloration. Nous avons donné les dimensions du type figuré dans la collection Delessert ; mais nous possédons une var. *minor* qui ne dépasse pas 8 millim. de long. D'autre part, Lamarek assigne à sa coquille 25 millim. Ce serait alors une var. *major* que nous n'avons jamais

rencontrée en France. Nous signalerons, en outre, les var. *oblonga* et *inflata*.

Les var. *ex colore*, en dehors de la description donnée par Lamarck et figurée par Delessert, sont les suivantes : *albida*, *luteola*, *rosea*, *bicolor*, *maculata* et *radiata*.

HABITAT. — Rare ; la Méditerranée, sur les côtes de la Provence.

TAPES GEOGRAPHICUS, Chemnitz.

Venus geographica, Chemnitz, 1784, *Neues Syst.*

Cab., VII, p. 45, pl. XLII, fig. 440 ;—(2^e éd.), p. 164, pl. xv, fig. 4.

Venus litterata, Poli, 1795, *Test. utr. Sic.*, II, p. 101, pl. XXI, fig. 12-13.

Venus Tenorii, Costa, 1879, *Catal. sist. Sic.*, p. 37, pl. II, fig. 8.

Pullastra geographica, Anton, 1839, *Verzeich. Conch. Samml.*, p. 8, n^o 291.

Tapes geographica, Sowerby, *Thes. conch.*, p. 692, pl. CXLIX, fig. 87-91. — Reeve, 1864, *Icon. conch.*, pl. XIII, fig. 71.

Cuneus geographicus, Mörch., 1853, *Cat. conch. Yoldi*, II, p. 20, n^o 214.

Tapes geographicus, Hidalgo, 1870, *Moll. marins*, pl. XLIV, fig. 3-12.

OBSERVATIONS. — Le *Tapes geographicus*, tel qu'il a été décrit et figuré pour la première fois par Chemnitz, est une Espèce bien typique, et qui, mal-

gré les variations qu'elle présente, conserve toujours un faciès particulier très caractéristique. Elle est très bien représentée dans plusieurs Iconographies, notamment dans le *Thesaurus* de Sowerby et dans l'atlas de M. Hidalgo.

Outre le *Venus litterata* de Poli, qui est évidemment la même Espèce que le *V. geographica*, nous admettons comme synonyme le *V. Tenorii* de O.-G. Costa. Comme le fait observer cet auteur, le *V. Tenorii* ne diffère du *V. geographica* que par la coloration et la disposition des dents cardinales. Chez le *V. geographica*, ces dents sont aplaties et convergentes vers les sommets, tandis que chez le *V. Tenorii* elles sont élevées et parallèles. De tels caractères ne sont point suffisants pour constituer une Espèce.

On indique souvent également, comme synonyme du *Tapes geographicus* le *Venus glandina* de Lamarck (1). C'est ainsi que Petit de la Saussaye (2), sous le nom de *Pullastra glandina*, signale cette forme sur nos côtes de la Méditerranée, et renvoie à la figuration donnée par Delessert (3). Nous avons examiné avec le plus grand soin quatre échantillons du Muséum de Paris, étiquetés par Lamarck sous le nom de *Venus glandina*, et nous avons la certitude qu'ils sont tout à fait conformes à certaines formes de nos côtes de France. Tel était également l'avis de Des-

(1) Lamarck, 1818, *Anim. sans vert.*, V, p. 598, n° 48.

(2) Petit de la Saussaye, 1851, in *Journ. conch.*, II, p. 295.

(3) Delessert, 1841, *Recueil coq.*, pl. x, fig. 7.

hayes (1); mais comme Lamark, dans son texte, lui donne pour habitat la Nouvelle-Hollande, et qu'il prétend que sa coquille n'est peut-être qu'une variété du *Venus decussata*, nous avons tout lieu de croire qu'il y a là quelque erreur d'étiquette et que nous ne connaissons plus le véritable *Venus glandina*; car il y a, certes, bien loin du *Venus geographica* au *Venus decussata*!

DESCRIPTION. — Coquille d'un galbe subcylindrique, aplatie et allongée; région antérieure courte, assez haute, bien arrondie; région postérieure un peu plus haute, très allongée, vaguement subanguleuse dans le haut, bien arrondie à l'extrémité; bords supérieur et inférieur subparallèles; bord inférieur très allongé, très largement arrondi ou même presque droit dans le milieu, un peu retroussé aux extrémités; valves très bombées dans tout leur ensemble, avec le maximum de bombement reporté sur le milieu de la ligne apico-rostrale; sommets peu saillants, très élargis, fortement rejetés vers la région antérieure; test orné de stries radiantées peu marquées, irrégulières, et de costulations transversales fines, irrégulières, un peu plus marquées aux extrémités, et surtout dans la région postérieure; charnière assez fine; deux à trois dents cardinales, plus ou moins bifides à chaque valve, dont une dent plus obsolète; lamelle latérale mince, très droite,

(1) Deshayes, 1835, in *Anim. sans vert.*, (2^e édit.), p. 358 (en note.)

allongée. — Dimensions : long. 28 à 32 ; haut. 16 à 18 ; épais. 12 à 14 millim.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES. — Le *Tapes geographicus* ne peut être rapproché que du *T. lepidulus*. On le distinguera facilement : à son galbe plus cylindroïde, plus allongé ; à ses bords supérieur et inférieur plus droits, plus parallèles ; à ses valves plus renflées dans leur ensemble, mais avec le maximum de bombement reporté plus en arrière ; à la saillie de sa ligne apico-rostrale résultant de ce mode de bombement ; à sa région antérieure plus haute ; à sa région postérieure également plus haute et plus allongée ; à son test plus finement costulé, etc.

VARIATIONS. — On observe chez le *Tapes geographicus* de nombreuses variations comme taille et comme galbe ; outre les var. *major*, *minor*, *inflata*, *depressa*, *elongata*, *curta*, etc., qui se définissent suffisamment d'elles-mêmes, nous distinguerons une variété *dorsuosa* chez laquelle il existe une saillie bien marquée, suivant la direction de la ligne apico-rostrale ; cette saillie est, en outre, souvent précédée d'une partie méplane ou même un peu creusée, qui donne à la coquille ce faciès tout particulier si bien défini par notre savant maître J.-R. Bourguignat chez les Anodontes du groupe de l'*A. glyca* (1).

Les variétés *ex colore* sont également fort nombreuses ; le fond est rarement monochrome ; il passe

(1) Bourguignat, 1881, *Mat. Moll. Acéphales*, p. 166.

Ju blanc au brun-roux par une quantité de tons rosacés ou lilacés, parfois même un peu jaunâtres ; sur ce fond, on distingue des ponctuations, des flammes, des marbrures ou des lignes en zigzag de coloration plus foncée. Nous connaissons les var. *ex colore* : *albida*, *rosea*, *lilacea*, *violacea*, *lutea*, *rufa*, *fusca*, *brunnea*, *bicolor*, *punctata*, *marmorea*, *flammea*, *heligmogramma*, *lyrata*, *radiata*, *multiradiata*, etc.

HABITAT. — Commun sur toutes les côtes de la Méditerranée.

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE VII.

- 1 *Tapes decussatus*, *Linné*, de Lorient (Morbihan)
- 2 — *extensus*, *Locard*, de Toulon (Var).
- 3 — *pullaster*, *Montagu*, de Granville (Manche).
- 4 — *pullicenus*, *Locard*, de Dunkerque (Nord).
- 5 — *Mabillei*, *Locard*, de Cette (Hérault).
- 6 — *nitidosus*, *Locard*, des îles Chaussey (Manche).
- 7 — *Grangeri*, *Locard*, de la Seyne (Var).
- 8 — *rostratus*, *Locard*, de Cette (Hérault).

PLANCHE VIII.

- 1 *Tapes Servaini*, *Locard*, de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
- 2 — *petalinus*, *Lamarck*, de Lorient (Morbihan).
- 3 — *æneus*, *Turton*, de Nice (Alpes-Maritimes).
- 4 — *anthemodus*, *Locard*, de Saint-Nazaire (Var).
- 5 — *Rochebrunei*, *Locard*, de l'étang de Thau (Hérault).

- 6 Tapes Beudanti, *Payraudeau*, de Cette (Hérault).
- 7 — edulis, *Chemnitz*, de Cancale (Ille-et-Vilaine).
- 8 — bicolor, *Lamarck*, de Brest (Finistère).
- 9 — Bourguignati, *Locard*, de La Seyne (Var),
- 10 — retortus, *Locard*, de Cette (Hérault).
- 11 — lepidulus, *Locard*, ile d'Ouessant (Finistère).